



Rapport annuel 2021



CFONB

Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

Sommaire

02 RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

04 MISSIONS ET ORGANISATION

- Nos missions et notre organisation
- Nos adhérents dans nos instances
- 2021, refonte de notre site internet
- L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2021

14 AUTOUR DES PÔLES

- Les organes de fonctionnement
- Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2021

15 L'ACTIVITÉ DES PÔLES EN 2021

Instruments de paiement

Standards et évolution numérique

Contributions transverses

Réglementation et conformité

Les communications 2021 du CFONB

60 NOTRE FILIALE EBICS SC

- EBICS SC
- Working Group EBICS

62 ÉVÈNEMENT DU CFONB

- Évènement autour des animateurs le 09 décembre 2021

64 AUTRES CONTRIBUTONS

- AFEPAME
- AMAF
- OPT de Nouvelle Calédonie
- IEOM

67 AUTOUR DE LA COMMUNICATION



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

Le mot de la Présidente



Narinda You
Présidente

Mes chers amis, collègues et partenaires,

C'est avec une grande émotion que je vous adresse pour la dernière fois, ces quelques mots pour accompagner la publication du rapport concernant les activités de notre association.

Le CFONB a une nouvelle fois démontré par ses travaux de fond sa capacité à préparer l'avenir pour la profession et sa réactivité pour traiter avec efficacité certaines évolutions du marché national.

A titre d'exemple, la bascule pour la DGDDI du prélèvement B2B vers le prélèvement Core s'est faite sans incident et nous avons organisé la fin du fax pour les échanges de copies de chèques.

En ce qui concerne les travaux européens, nous pouvons saluer la publication pour consultation publique des nouveaux standards Carte de l'ECSG qui sont une véritable référence pour le marché ainsi que le suivi des travaux européens sur l'accessibilité et l'acceptation des espèces ainsi que les évolutions des systèmes de paiement EPC.

Notre participation aux travaux de standardisation internationaux qui constitue l'un des piliers centraux des activités du CFONB est restée efficace dans un contexte de raréfaction des experts dans ces domaines. Même si les impacts de ces travaux ne sont pas à court terme, nous devons veiller à assurer la relève de nos experts et développer la concertation pour formaliser une position française voire européenne face à l'influence grandissante des représentants américains et chinois.

Les thèmes sécuritaires restent d'actualité avec la révision de la norme définissant le code PIN et la gestion des clés cryptographiques dont la publication est attendue en 2022 ou l'élaboration en cours d'une norme concernant l'utilisation de la biométrie pour authentifier le porteur Carte.

La nomination de Patrice Hertzog comme Président de la commission Services Financiers (et nous l'en remercions vivement) ainsi que le renouvellement du mandat de Yves Le Querrec comme Président du Comité Stratégique "Information et Communication Numérique" de l'AFNOR devraient nous placer en bonne position pour pouvoir réagir et remonter les positions de la Place française.

Le CFONB a également publié un guide de sensibilisation à la fraude "moyens de paiement" et de 2 mises en garde concernant le phishing et de nouvelles modalités de fraude telles que l'usurpation d'identité pour les virements déplacés en agence ou les arnaques aux investissements financiers.

Ce petit résumé des travaux menés ne permet pas de citer toutes les réalisations du CFONB et je prie par avance les groupes de travail qui n'ont pas été mentionnés de me pardonner. Je tiens en tout état de cause à remercier l'ensemble des contributeurs pour leur engagement sans faille et les résultats obtenus.

Un autre projet important a été mené à bien et c'est le fruit du travail de notre secrétaire général, Patrick Bielsa, que je tiens tout particulièrement à remercier pour sa persévérance et son efficacité : c'est la refonte de notre site internet.

Ce site est notre principal instrument de travail car il facilite la tâche du secrétariat et des animateurs mais il s'agit également de notre vitrine sur l'extérieur et le vecteur de diffusion de nos « communications » reconnues et très appréciées des équipes opérationnelles de nos membres.

Il s'agira de capitaliser sur ce nouvel outil qui, je l'espère, répondra à toutes nos attentes et celles de nos utilisateurs.

Comme je l'indiquai en préambule, il s'agit de mon dernier message à notre communauté et je vous remercie de réserver le meilleur accueil à notre nouvelle présidente, Marie Anne Livi à qui je souhaite beaucoup de succès et surtout beaucoup de plaisir à présider une association dont l'autorité et l'efficacité sont connues et reconnues.

Retour sur l'année 2021



Conseil d'Administration

- Conseil d'Administration du CFONB :
 - 08 mars
 - 02 juin
 - 14 septembre
 - 07 décembre

Bureau du Conseil



- Bureau du Conseil du CFONB :
 - 03 février
 - 06 avril
 - 06 juillet
 - 16 novembre



Comité financier

- Comité financier du CFONB :
 - 1^{er} mars
 - 08 novembre

Assemblée Générale



- 02 juin : Assemblée Générale du CFONB et désignation du Commissaire au Compte BakerTilly Strego

Présidence et secrétariat CFONB



- 07 décembre : Le Conseil d'Administration du CFONB a ratifié les nominations suivantes :
 - Marie-Anne Livi (CA) devient Présidente du CFONB à compter du 02 février 2022 en remplacement de Narinda You (CA), retraitée
 - Claudine Hurman (BDF) devient 1^{ère} Vice-présidente du CFONB à compter du 07 décembre 2021 en remplacement de Valérie Fasquelle (BDF) appelée à d'autres fonctions
 - Yves Le Querrec poursuit son mandat de 2^{ème} Vice-président du CFONB à compter du 07 décembre 2021
- 31 décembre : Départ d'Anne Zanghellini du secrétariat du CFONB



CFONB - Bureau de Normalisation

- 06 décembre : Audit interne SMQ ISO 9001 (mené par BNPP Consulting) pour le renouvellement de l'agrément 2022 du CFONB, Bureau de Normalisation

Notre filiale EBICS SC



- 02 février : Nomination de Sophie Giorgi (CA) à la participation aux travaux EBICS en remplacement de Narinda You (CA)
- 18 mai : Assemblée générale
- Board EBICS :
 - 03 février
 - 16 avril
 - 1^{er} septembre
 - 1^{er} décembre



Mouvements dans les GT

Mouvements des participants dans les groupes de travail du CFONB :

- 31 janvier : Départ d'Olivier Durand (OCBF), remplacé temporairement par Carole Delorme d'Armaillé (OCBF) puis à compter du 17 mai : Mireille Mercier (OCBF) remplace Olivier Durand
- 02 février : Nomination de Yanne Wiezniak (BDF), animatrice suppléante du GT Fichier d'Incidents de paiement en remplacement de Bruno Laroche (BDF)
- 08 mars : Nomination de Francis Cauvé (BDF) à l'animation du GT Concertation sur les échanges informatisés entre la Banque de France et les banques en remplacement de Vincent Crommelynk (BDF)
- 06 juillet : Nomination de Patrice Hertzog (CM) à la Présidence de la Commission de Normalisation "Services financiers" en remplacement d'Axelle Wurmser (BNPP)
- 07 décembre : Nomination de Guillaume Haller (CA) à l'animation du GT Normalisation MINOS en remplacement de Jean-Marc Degez (CA)



Autour des GT

Mouvements autour des groupes de travail du CFONB :

- 06 juillet : Validation de la fiche de mission du groupe de travail "Sécurisation des documents" qui devient "GT Miroir AIGCEV"
- 16 novembre : Clôture du ssGT "Suppression fax"



Site internet du CFONB

- 02 février : Création d'un GT "Refonte du site internet" animé par Patrick Bielsa (CFONB)
- 06 juillet : Le Bureau du Conseil a validé la société Makoa pour la refonte du site internet du CFONB
- 1^{er} septembre : Arrivée de Fady Djilla au secrétariat du CFONB, alternante pour le projet de refonte du site internet (voir page 9)
- 07 décembre : le Conseil d'Administration valide le lancement du nouveau site le 18 janvier 2022

Evènement CFONB



- 09 décembre : Evènement rencontre autour des animateurs (voir pages 62)

Missions et organisation

Nos missions

ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des instruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- Favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements de crédit que pour celles entre ces établissements et leurs clients,
- Se coordonner avec tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- Etablir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles, françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action(s) pour la défense des règles et standards de son ressort.

Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents groupes de travail du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

NORMALISATION



L'activité 2021 du Bureau de Normalisation au sein du CFONB se trouve en page 12

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que Bureau de Normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

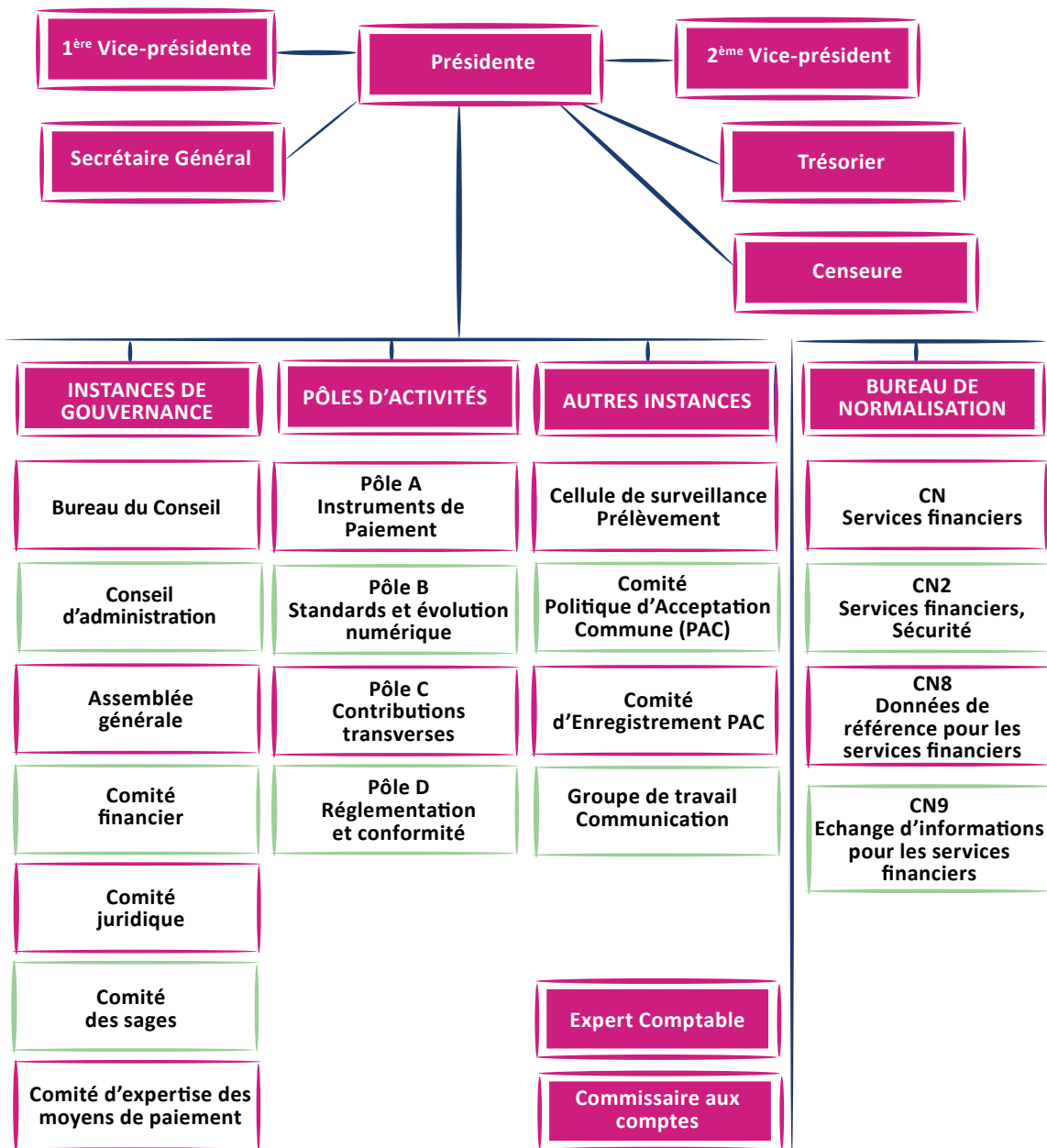
- Elaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales,
- Définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et à en informer les acteurs concernés,
- Alerter les instances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.

Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par l'Etat. L'agrément¹ est délivré pour une durée de trois ans au vu d'une évaluation de son activité, et renouvelable au terme de cette période. Le dernier agrément a été publié au journal officiel du 05 janvier 2020.

Suite à une modification en 2021 du décret n° 2009-697, le prochain agrément qui devrait être accordé fin 2022, portera désormais sur une durée de 4 ans.

¹Renouvellement de l'agrément le 05 janvier 2020, soit jusqu'à fin 2022

Notre organisation en 2021



Nos adhérents dans nos

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Claudine HURMAN
1^{ère} Vice-présidente du CFONB
Banque de France



Yves LE QUERREC
2^{ème} Vice-président du CFONB
La Banque Postale



Frantz TEISSEDE
Trésorier du CFONB
Groupe Société Générale



Narinda YOU
Présidente du CFONB



Céline RINGOT
Censeure
La Banque Postale

Membres fondateurs et de droit



Eric VÉRONNEAU
Groupe BPCE



Chantal ROUX
BNP Paribas



Patrick BIELSA
Secrétaire Général du CFONB



Sophie GIORGI
Groupe Crédit Agricole



Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Jérôme RAGUÉNÈS
Fédération Bancaire
Française



Philippe GERVOLINO
OPT
Nouvelle Calédonie



Etienne FRANZI
AMAF



José MORATA
Caisse des Dépôts
et Consignations



Frédéric GERMAIN
Euroclear

Membres partenaires



Yves-Marie LEGRAND
ASF

Membres associés



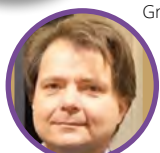
Jean-Marie VALLÉE
STET



Alain REY
Groupement des Cartes
Bancaires CB



Mireille MERCIER
OCBF



Arnaud GRASS
HSBC



instances au 31/12/2021

LE BUREAU DU CONSEIL



Claudine HURMAN
1^{ère} Vice-présidente du CFONB
Banque de France



Yves LE QUERREC
2^{ème} Vice-président du CFONB
La Banque Postale



Frantz TEISSEDRÉ
Trésorier du CFONB
Groupe Société Générale



Narinda YOU
Présidente du CFONB



Patrick BIELSA
Secrétaire Général du CFONB



Eric VÉRONNEAU
Groupe BPCE

Membres
fondateurs et
de droit



Chantal ROUX
BNP Paribas



Sophie GIORGI
Groupe Crédit Agricole



Bruno MEYER
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Jérôme RAGUÉNÈS
Fédération Bancaire
Française

LES ANIMATEURS DE PÔLE



Laurent LAFEUILLE
Société Générale

Pôle A
Instruments
de paiement



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Pôle B
Standards et
évolution
numérique



Ivan HUANT
BPCE

Pôle C
Contributions
transverses



Julien LASALLE
Banque de France

Pôle D
Réglementation
et conformité

Missions et organisation

2021, refonte de notre site internet

Contexte :

Après 8 ans de bons et loyaux services, le site internet du CFONB est devenu obsolète d'un point de vue technologique.

Le Bureau du Conseil du février 2021 a décidé de lancer un projet de refonte du site.

Cette reconstruction avait pour enjeu :

- Avoir une ergonomie plus moderne
- Bénéficier de temps de réponse plus rapide
- Apporter de nouvelles fonctionnalités
- Rester dans un budget compatible avec les capacités financières du CFONB
- Le tout dans un délai contraint compte tenu de l'obsolescence technologique

Démarche :

Pour suivre et maîtriser ce projet, le Bureau du Conseil a décidé de créer un groupe de travail adhoc.

Celui-ci a eu pour feuille de route de :

- Définir les nouveaux besoins à couvrir en tenant compte des impératifs de délai et de budget
- Participer à la rédaction des besoins à intégrer dans l'appel d'offre
- Construire un dossier de choix du sous-traitant
- Réaliser les tests et recettes nécessaires de la nouvelle "solution"
- Concevoir et réaliser la conduite du changement
- Améliorer la pertinence de l'information de la partie publique du site

Le planning est un élément particulièrement important de ce projet et le groupe de travail a été particulièrement vigilant à cet aspect. Pour traiter ces problématiques transversales et variées, il a été placé sous la responsabilité du Secrétariat général.

Le projet a débuté en février 2021. La mise en production a eu lieu comme prévu le 18 janvier 2022. Le site est actuellement en rodage.

Pour autant, des réactions très positives ont été observées autour des nouvelles fonctionnalités comme le moteur de recherche, les outils pour organiser des réunions, les temps de réponse ou encore le design plus moderne.

Ces évolutions vont permettre au nouveau site de devenir encore plus l'outil indispensable permettant au CFONB de remplir ses missions.

A l'heure où la transformation numérique des entreprises s'accélère, notre association va bénéficier d'un atout indispensable pour continuer à progresser.

Les membres du Groupe de Travail "Refonte du site internet" en 2021

27
Réunions
en 2021



Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel



Sylvie AURÉ
CFONB



Patrick BIELSA
CFONB



Géraldine DEBOST
Crédit Agricole



Florian DINTILHAC
Banque de France



Fady DJILLA
CFONB



Pierre EPAILLARD
CFONB



Anne-Marie FOUREL
Banque de France



Carole GHILARDI
Caisse des Dépôts et
Consignations



Yvan HUANT
BPCE



Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Anne ZANGHELLINI
CFONB

Le CFONB remercie chaleureusement les membres du groupe de travail ainsi que les intervenants de la société Makoa pour leur implication quotidienne

En septembre 2021, Fady Djilla a rejoint le CFONB, alternante pour une année, Fady est une aide précieuse pour le Secrétariat du CFONB, nos adhérents et la société MAKOA.

Présentation Fady Djilla

"Actuellement en Licence 3, Projet Web et Mobile, à Sorbonne Université, j'ai le plaisir de participer au projet "Refonte du site Web du CFONB".

Cela m'a permis de mieux connaître le secteur bancaire, mais surtout d'acquérir des compétences dans la gestion de projet informatique.

C'est une excellente expérience. Je remercie les membres du CFONB pour leur accueil et la confiance qu'ils m'ont accordés.

Ayant énormément appréciée la gestion de projet, l'année prochaine j'intègre un Master pour devenir Product Manager / Product Owner, toujours dans le secteur informatique. Une nouvelle aventure va commencer en 2022, elle s'annonce riche en apprentissage et en réalisation".



Missions et organisation

2021, refonte de notre site internet

Le 09 décembre 2021, le CFONB a organisé un évènement pour ses animateurs à l'auditorium de la FBF. Une démonstration du nouveau site internet a été projetée en séance (plus de détail en page 62).

Afin de présenter le nouveau site à nos adhérents, deux webinars ont été organisés et animés par Fady Djilla les 19 et 24 janvier 2022.

Ces deux webinars ont été très appréciés par nos adhérents.



Webinar du 19 janvier 2022

19 janvier 2022

Bonjour,

Le CFONB invite ses membres à participer au Webinar du **19 janvier 2022**.

Il aura lieu de **14h à 15h** et portera sur la présentation du nouveau site de l'association.



Dernier Webinar du 24 janvier 2022

20 janvier 2022

Bonjour,

Le CFONB invite ses membres à participer au Webinar du **24 janvier 2022**.

Il aura lieu de **08h30 à 09h30** et portera sur la présentation du nouveau site de l'association.

Suite des
étapes en
2022



Les statistiques du site CFONB en 2021



Missions et organisation

L'activité du Bureau de Normalisation au sein du CFONB en 2021

En 2021 les 4 commissions se sont réunies régulièrement permettant d'assurer le suivi des travaux normatifs, et de participer activement aux réunions des comités ISO dédiées aux services financiers¹.

Le Bureau de Normalisation a notamment travaillé en 2021 sur 180 demandes de consultation provenant de l'ISO.

Les réunions du TC68 et groupes associés se sont tenues de façon virtuelle réunissant selon les sessions, une vingtaine de pays et une centaine d'experts.

Parmi les sujets en cours, nous noterons la révision de normes existantes comme par exemple le renforcement de la sécurité dans le cadre des échanges avec les TPP (Third Party Providers).

Dans le cadre des recommandations du Financial Stability Board sur les exigences en terme de stabilité financière, il a été décidé en novembre 2018 de mettre en œuvre un identifiant unique de transaction (UTI)² à partir du 1^{er} janvier 2021.

L'un des sujets notoires, initié fin 2019 et toujours en cours, porte sur la révision de la norme ISO 20022 pour laquelle un Study Group dédié (SG1) a été créé suite aux réunions du TC68 de mai 2019 à Paris. Le rapport du SG1 a permis au SC9 de décider du contenu de la révision qui sera faite par un nouveau groupe de travail lancé en 2022.

Le détail de l'activité du BN se trouve dans le "Rapport d'activité du CFONB Bureau de Normalisation 2020 - 2021" disponible en mars 2022 sur l'extranet du CFONB.

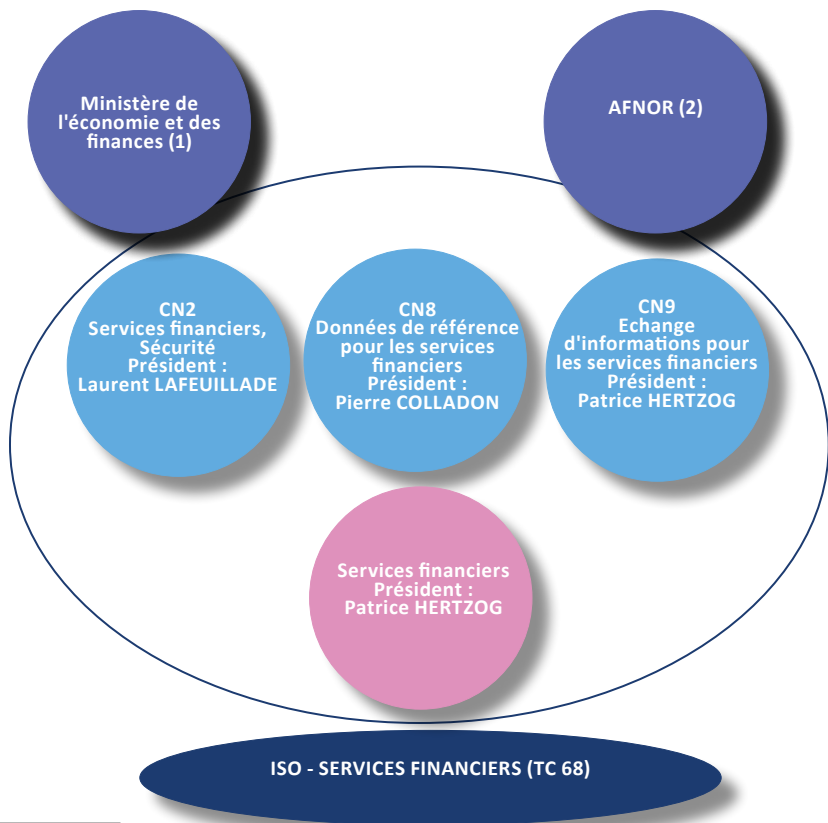
¹ - ISO TC68 : Services financiers
- ISO TC68/SC2 : Services financiers - sécurité
- ISO TC68/SC8 : Données de référence pour les services financiers
- ISO TC68/SC9 : Echanges d'informations pour les Services financiers

² UTI : Unique Transaction Identifier



Pierre Epaillard (CFONB) a en charge l'activité du Bureau de Normalisation¹.

A ce titre, il anime les travaux normatifs des 4 commissions de normalisation² qui sont miroirs des comités internationaux de l'ISO dédiés au secteur financier, organise leurs tâches et assure leur secrétariat. Il participe aux instances de gouvernance et de concertation du système français de normalisation dont le CFONB est membre.



¹ Bureau de Normalisation dès sa création en 1930, ce statut a été confirmé par décret en 2009 par le Ministère de l'économie et des Finances. Au 05 janvier 2020, l'agrément du CFONB en tant que BN a été renouvelé pour 3 ans.

² Les 4 commissions de Normalisation du secteur financier, sont gérées par le CFONB par délégation AFNOR.


CN2 - Services financiers, sécurité

Président
Laurent Lafeuillade - Société Générale 


Secrétaire et animateur
Pierre Epaillard - CFONB 


CN8 - Données de référence pour les services financiers

Président
Pierre Colladon - Société Générale Securities Services 

Secrétaire et animateur
Pierre Epaillard - CFONB 

CN - Services financiers

Président
Patrice Hertzog - Crédit Mutuel 

Secrétaire et animateur
Pierre Epaillard - CFONB 

CN9 - Echange d'informations pour les services financiers

Président
Patrice Hertzog - Crédit Mutuel 

Secrétaire et animateur
Pierre Epaillard - CFONB 

Autour des Pôles

Pour mener à bien ses études, le CFONB s'appuie sur des Pôles d'activité dont les missions et l'organisation sont définies par le Bureau du Conseil et ratifiées par le Conseil d'Administration.

L'animation de ces Pôles est confiée aux établissements membres du Bureau du Conseil.

Composition

Chaque Pôle est constitué d'un Comité de Pôle et de groupes de travail.

Le Bureau du Conseil fait appel aux établissements adhérents pour proposer des "experts métiers" dans chaque Pôle et chaque groupe de travail. Les établissements membres du Bureau du Conseil doivent participer à chaque Pôle afin d'assurer la représentativité des travaux.

Des "experts métiers" non adhérents peuvent être invités à participer aux travaux.

Des représentants d'associations professionnelles non adhérentes peuvent participer ponctuellement aux travaux des groupes de travail sous réserve de validation par le Bureau du Conseil.

Le Bureau du Conseil nomme le responsable de chaque Pôle parmi ses membres. Chaque responsable doit être un expert dans les domaines métiers de son Pôle. Il s'engage à disposer de la disponibilité nécessaire pour le suivi rapproché et régulier des travaux de manière à respecter les objectifs fixés et à être à même de susciter un large consensus pour proposer des orientations selon un calendrier s'appliquant à tous les acteurs.

Le Comité de Pôle est composé :

- D'un animateur
- D'un suppléant
- D'un secrétaire
- D'un représentant de chaque établissement présent au Bureau du Conseil
- Des animateurs des groupes de travail composant le Pôle
- D'un représentant du secrétariat général

Les missions

Dans son domaine d'activité, chaque Pôle veille à l'exécution de ses travaux et instruit de manière pleine et entière les dossiers qui lui sont soumis. L'animateur de chaque Pôle rapporte au Bureau du Conseil et au Conseil d'Administration.

Les Pôles

- Proposent au Bureau du Conseil la création de groupes et sous-groupes de travail sur la base d'une fiche de mission
- Assurent la coordination des groupes de travail qui leur sont rattachés pour réaliser, selon les plannings définis, les missions qui leur sont confiées par le Bureau du Conseil
- Soumettent les résultats de leurs travaux au Bureau du Conseil
- Se coordonnent entre eux et avec les instances nationales ou internationales
- Mettent à jour les informations publiées sur les sites internet et extranet du CFONB

La crédibilité des travaux conduits au sein du CFONB repose sur l'implication des animateurs et des experts. Leur professionnalisme permet d'identifier le CFONB comme un organisme reconnu pour la pertinence de ses travaux, et le place comme un interlocuteur fiable vis-à-vis de tous les organismes avec lesquels il collabore.

Les organes de fonctionnement

Les 4 Pôles du CFONB au 31/12/2021



Animateur
Laurent LAFEUILLADE
Société Générale

PÔLE A Instruments de paiement

Virement et Prélèvement
SEPA - Impacts et contraintes
réglementaires afférentes au
virement et au prélèvement,
Chèques, Effets de commerce,
Espèces, Cartes, Moyens
de paiement non
exclusivement
bancaires



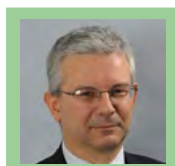
Animateur
Ivan HUANT
BPCE

PÔLE C Contributions transverses

Mobilité bancaire, Instruments
financiers, Questions relatives
aux établissements de paiement
et de monnaie électronique, à
l'Institut d'Emission d'Outre Mer,
à l'Association Monégasque
des Activités Financières,
Instruments financiers

PÔLE B Standards et évolution numérique

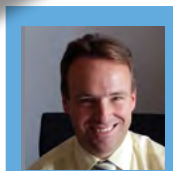
Echanges Banque/Client,
Incidents liés aux échanges,
Normalisation systèmes d'échange,
Normalisation internationale, Signature
électronique, Gestion des certificats,
Sécurité, Identité Numérique,
Nouvelles technologies
relatives aux paiements
Authentification
et archivage,
PAC



Animateur
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

PÔLE D Réglementation et conformité

Référentiels de sécurité Banque
de France, Fichiers, Surveillance
fraude, Cartographie des moyens de
paiement, Concertation sur les
échanges informatisés Banque
de France/ banques, Balance
des paiements,
Terminologie



Animateur
Julien LASALLE
Banque de France

L'activité des Pôles en 2021

PÔLE A

- 12 groupes de travail
- 44 réunions
- 23 communications

PÔLE B

- 16 groupes de travail
- 74 réunions
- 3 communications

PÔLE C

- 13 groupes de travail
- 86 réunions
- 9 communications

PÔLE D

- 9 groupes de travail
- 57 réunions
- 10 communications

Pôle A

Instruments de paiement



Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur
Laurent LAFEUILLADE
Groupe Société Générale



Animateur suppléant
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale
du Crédit Mutuel

Le Comité de Pôle "Instruments de Paiement" (ou CPA) a pour principale vocation d'étudier les évolutions sur les moyens de paiement dans une perspective tant nationale qu'europpéenne, tout en intégrant les composantes internationales.

Vous trouverez ci-après une présentation des principaux travaux effectués par les différents groupes de travail (GT) qui le composent, tout particulièrement les GT "Virement / Prélèvement", le GT "Miroir du SEM WG (SEPA Evolution and Maintenance Working Group)" mais aussi le GT "Chèques", le GT "Filière Fiduciaire", ...

Il est à noter que les GT du CPA ont été à l'origine de 23 communications émises durant l'année 2021 (sachant, qu'en 2020, seules 8 communications avaient été produites) et qu'ils regroupent environ 130 experts représentant les grands établissements de la Place.

Activité de l'exercice écoulé

CFONB/GUF AMLT



Animateur :
Laurent LAFEUILLADE
Groupe Société Générale

Le groupe de travail "Anti-Money Laundering / Combating the Financing of Terrorism" (AML-T), qui se mobilise à la demande, n'a pas eu l'occasion de se réunir cette année.

CHÈQUES



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas

En 2021, les importants travaux du GT Chèques, ou de ses sous-groupes (ssGT Archivage et ssGT Suppression fax fermés désormais), ont permis d'aboutir à la publication de :

- L'actualisation des règles EIC en matière d'archivage/numérisation
- L'annonce visant la solution du "fax virtuel" suite à la fin programmée du fax analogique
- La confirmation des règles visant Obligation de vigilance en matière de chèque dans le cadre de l'Échange d'Image Chèque¹

Outre ses actions permanentes liées à des réponses aux questions, au suivi de production, de la procédure de référencement sur le site du

CFONB des prestataires ayant fourni l'attestation de conformité à la norme NF K 11-112, ou d'un règlement intérieur d'un CEPC..., il convient également de signaler à l'actif du groupe : l'étude visant l'utilisation du chèque de banque (en cours de finalisation) et de bonnes pratiques sur les Opérations Non Comptables².

Le contexte de baisse significative de la volumétrie du moyen de paiement est observé cette année encore (-30 % par rapport à 2019 et -6 % par rapport à 2020)³.

¹Liées à l'abrogation du CRBF 2002 001, remplacé par l'article 7 de l'Arrêté du 6 janvier 2021 relatif au dispositif et au contrôle interne en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de gel des avoirs et d'interdiction de mise à disposition ou d'utilisation des fonds ou ressources économiques

²Communication : 20210042

³Source STET : En 2021, 847,6 M d'échanges d'images chèques pour 444.935 M d'euros.

EFFETS DE COMMERCE



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Le groupe de travail "Effets de commerce" regroupe les experts des établissements de la Place. Il répond et il est saisi dès que des questions spécifiques aux effets de commerce apparaissent et propose, si besoin, de façon périodique des rappels / précisions concernant l'application des textes interbancaires. Le GT échange par mail pour fournir une réponse commune aux demandes spécifiques. En 2021, le GT n'a pas eu l'occasion de se réunir.



Activité de l'exercice écoulé

FILIÈRE FIDUCIAIRE



Animatrice :
Marion DELPUECH
Groupe Crédit Agricole



Animateur suppléant :
Raymond de PASTOR
Banque de France

Les travaux du GTFF en 2021 ont été marqués par des travaux européens qui ont connu un essor particulier avec à la fois au niveau de l'Eurosystème différents travaux sur l'accessibilité des espèces et le lancement du GT de l'ERPB sur l'acceptation des espèces et l'accès aux espèces, travaux qui ont débouché sur des rapports au second semestre 2021.

Des échanges ont également eu lieu autour du questionnaire de la BCE sur l'empreinte environnementale du cycle des espèces, permettant de contribuer à l'enquête de la BCE. Les résultats de cette vaste enquête seront communiqués en milieu de premier semestre 2022.

Différents points d'information ont été organisés sur les perspectives de monnaie numérique de banque centrale appliquée au commerce de détail, de même, sur le sujet des déclarations des lieux de détection des billets présumés faux ainsi que sur l'adaptation des machines de tri des banques pour prendre

en compte des adaptations visant à mieux détecter les billets contrefaits.

FILIÈRE FIDUCIAIRE SSGT BILLETS MACULÉS



Animateur suppléant :
Jean-Marie ALAURENT
BNP Paribas

Le sous-groupe du GTFF relatif aux billets maculés sera clôturé. En effet, celui-ci ne s'est pas réuni en 2021, les travaux étant arrivés à leur terme et les discussions directement conduites au niveau du GT.

GUIDES CFONB ET RELAIS DU GUF POUR LES GUIDES ISO 20022

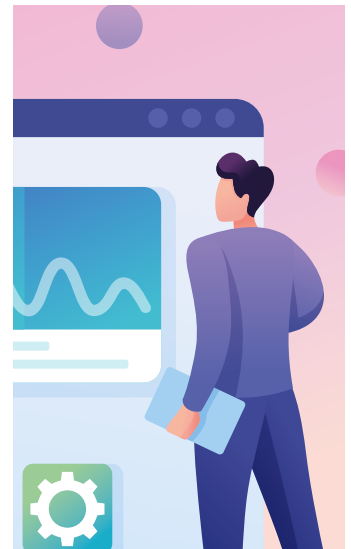


Animateur :
Frédéric LALLEMAND
Groupe Crédit Agricole

Le groupe "Guides CFONB" revoit et met à jour les brochures CFONB (remises informatisées d'ordres de paiement et restitutions aux formats CFONB, codes opérations CFONB, ...) selon les évolutions de la réglementation et du marché. Il assure également la relation du CFONB avec le sous-groupe "Guides d'utilisation du standard ISO 20022" du Groupe des Utilisateurs de SWIFT en France (GUF), aux fins de la publication, sur le site CFONB, des Guides d'utilisation du standard ISO 20022.

En 2021, le GT a validé la publication des nouvelles versions des Guides d'utilisation du standard ISO 20022 pour les messages camt.086 – Relevé de frais bancaires –, pain.008 – ordres de prélèvements SEPA –, pain.001 – ordres de paiement – et celle de la documentation relative aux messages eBAM (dématérialisation des pouvoirs bancaires).

En collaboration avec le GUF (Groupe des Utilisateurs de SWIFT en France), le groupe a analysé les implications, pour les utilisateurs de services de paiement, de la migration des paiements internationaux et de gros montant au standard ISO 20022 et préparé une communication.



Activité de l'exercice écoulé

MIROIR CARDS WG (EPC et ECSG)



Animateur :
Patrice
HERTZOG
Crédit Mutuel

L'activité principale de ce GT en 2021 a consisté en la mise à jour du Volume du SEPA Cards Standardisation Volume de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group). Une nouvelle version a ainsi été élaborée et fait l'objet d'une consultation publique lancée en fin d'année. Cette version intègre notamment :

- Le bulletin Merchant Initiated Transactions (MIT) publié en octobre
- Le Secure Remote Commerce spécifié par EMVCo
- Les programmes d'acceptation sur équipement standards du commerçant (mobile ou tablette) pour la saisie du code secret et l'acceptation sans-contact NFC

L'ECSG a participé aux travaux des groupes initiés par l'ERP (transparence ; coexistence et choix par le consommateur de l'instrument de paiement préféré ; développement de spécifications couvrant l'installation et la maintenance de multiples moyens de paiement dans l'environnement du commerce).

Le groupe a également contribué aux autres travaux de standardisation dans le domaine de la carte, notamment ISO (messages carte dans la norme ISO 20022),

EMV (standards fonctionnels mondiaux de la carte) et PCI (standards sécuritaires mondiaux des paiements par carte).

MIROIR SEPA ÉVOLUTION AND MAINTENANCE WG (EPC)



Animateur :
Philippe
EVENOT

La Banque
Postale



Animatrice
suppléante :
Géraldine
DEBOST

Groupe Crédit
Agricole

Evolution des Schemes :

L'année 2021 a été consacrée principalement à la préparation du cycle de changement des évolutions se rapportant aux Schemes de paiement SEPA pour une mise en œuvre opérationnelle à compter de novembre 2023.

Dans ce cadre, une réponse à la consultation publique de l'EPC a été formulée pour le compte de la communauté bancaire française.

Actions se rapportant à la lutte contre la fraude :

Le Miroir a suivi les actions menées dans le cadre du groupe EPC dédié à la prévention de la fraude (Payment Scheme Prevention WG) concernant notamment les dossiers suivants :

- Création d'une plateforme d'information et de partage sur les cas de fraude se rapportant aux moyens de paiement SEPA (Malware Information Sharing Platform)
- Opportunité de la création d'un message de "confirmation du payé"

Autres dossiers ayant fait l'objet d'un suivi :

- Suivi des préconisations de l'ERP portant sur la transparence des paiements de détails pour les utilisateurs
- Développement se rapportant à la création d'un arrangement pour les Schemes SCT en "One Leg Out".



Activité de l'exercice écoulé

NORMALISATION MINOS



Animateur :
Jean-Marc DEGEZ
Groupe Crédit Agricole

Durant 2021, ce GT est resté en veille. Il faut cependant garder en mémoire que la fin de l'utilisation des opérations de retrait DAB recyclés en septembre 2020 conduira à leur suppression du MINOS et ne sera effective que lors d'une prochaine mise à jour pour un sujet d'envergure.



VIREMENT / PRÉLÈVEMENT



Animateur :
Denys MATTOU
BNP Paribas

Les réunions du GT VP se sont toutes effectuées à distance. Les travaux n'en ont pas été trop affectés pour autant.

Désormais, le virement et le prélèvement sont des services de paiement bien implantés dans les entreprises et chez les Prestataires de services de paiement (PSP). Le groupe a continué de suivre la qualité des transactions (taux de rejets) et a suggéré les améliorations les plus adaptées, notamment dans le domaine des demandes de retour de fonds (ou RECALL) de virement émis.

A ce titre, il a mis à jour le guide de représentation des impayés de prélèvements pour défaut de provisions et a coordonné, au plan interbancaire, la bascule des Douanes (DG DDI) du prélèvement interentreprises vers le SDD Core. Il a également validé les travaux du groupe de travail révision des brochures.

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT SSGT RÉVISION DES BROCHURES



Animateur :
Thierry CAILLETET
Groupe BPCE

Le groupe a procédé à l'importante actualisation de plusieurs brochures dont il a la charge. Il a mis à jour les brochures interbancaires au rythme des modifications apportées par l'EPC à ses différents recueils de règles (Rules Book). Ainsi, il a actualisé les brochures publiques du virement SEPA, du virement SEPA instantané et du Prélèvement interentreprises. Au plan strictement interbancaire, il a revu les codes motifs de rejets et autres R-transactions.



Chantiers et perspectives 2022

CFONB/GUF AMLT

Le GT reste en veille et se mobilisera en 2022 si besoin était, notamment si la révision du Règlement 2015/847 était envisagée par la Commission Européenne.

CHÈQUES

Le groupe de travail Chèques verra en 2022 la poursuite des missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement. Par ailleurs, il aura à présenter, outre l'étude visant les chèques de banque, une actualisation des règles de l'EIC visant la fourniture des copies de chèques en particulier. Il s'attachera également à analyser les traitements des demandes hors-CORE avec l'amélioration du process actuel de point d'entrée en lien avec le CSM National, ainsi que l'utilisation des Opérations Non Comptables et étudiera les pistes d'évolutions éventuelles notamment par rapport au contexte de forte diminution des flux.

EFFETS DE COMMERCE

Le groupe de travail se mobilisera au 1^{er} semestre 2022 puisqu'un thème a déjà été identifié.

FILIÈRE FIDUCIAIRE

Le groupe de travail Filière Fiduciaire verra en 2022 la poursuite des missions permanentes liées au suivi de ce moyen de paiement à savoir :

- L'analyse des évolutions réglementaires européennes et nationales en matière de sécurité, maculation, transport, contrôle d'authenticité ; informer sur les évolutions majeures du portail Interop, etc.
- Des réponses aux questions spécifiques relatives au fiduciaire
- Une information sur les avancées du projet de monnaie numérique de banque centrale
- Une contribution aux travaux du Cash Efficiency Working Group de l'EPC
- La clôture des travaux du sous-groupe "Remise de billets maculés par des coffres de dépôts sécurisés"
- Un retour sur les résultats de la nouvelle enquête sur l'utilisation des espèces au sein de la zone euro ("SPACE2")

GUIDES CFONB ET RELAIS DU GUF POUR LES GUIDES ISO 20022

En 2022, le groupe de travail "Guides CFONB" poursuivra sa revue systématique des guides CFONB au gré des évolutions de la réglementation, des normes et plus généralement du marché.

Le GT contribuera activement aux actions de communication et d'accompagnement à la migration des échanges client - banque de paiements internationaux et de gros montant vers le standard ISO 20022. Une "Rencontre CFONB" sur ce thème devrait être organisée au milieu du 1^{er} semestre.

MIROIR CARDS WG (EPC et ECSG)

L'activité principale du groupe de travail en 2022 portera sur la finalisation de la prochaine version SEPA Cards Standardisation "Volume" de l'ECSG (European Cards Stakeholders Group), suite à consultation publique, en vue d'une publication en fin d'année.

Le GT assurera le suivi et la contribution aux travaux sur la carte des groupes de standardisation EMV, PCI et ISO.

Chantiers et perspectives 2022

MIROIR SEPA ÉVOLUTION AND MAINTENANCE WG (EPC)

Le groupe Miroir suivra en 2022 les développements issus du programme de travail fixé par le SMB au groupe SEM. Avec un focus particulier sur les sujets suivants :

- Publication d'un guide de mise en œuvre se rapportant aux attributs pouvant être utilisés dans les messages de paiement pour répondre à l'objectif de transparence vis-à-vis des utilisateurs (demande ERPB)
- Préparation de la publication du Rules Book 2023 et des guides de mise en œuvre afférents pour mai 2022
- Préparation d'un guide de mise en œuvre à destination des PSPs et de leurs clients se rapportant au changement de version ISO 20022
- Utilisation d'un QR code pour initier un SCT / SCT Inst
- Considérations sur une possible augmentation du montant maximum unitaire de l'IP
- Opportunité de développer un message de "confirmation du payé"

NORMALISATION MINOS

Sauf événement majeur, ce GT restera en veille tout en gardant en mémoire que la fin de l'utilisation des opérations de retrait DAB recyclés, en septembre 2020, conduira à leur suppression du MINOS et ne sera effective que lors d'une prochaine mise à jour pour un sujet d'envergure.

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT

En 2022, le GT poursuivra ses travaux visant à suivre et à améliorer la qualité des transactions et sera attentif aux évolutions liées à la demande de payer (Request to Pay) et du virement "One Leg Out" (OLO). Il s'agit de travaux engagés par l'EPC pour traiter des virements/virements instantanés internationaux lorsque l'une des parties à la transaction (à l'émission ou en réception) est domiciliée dans l'espace SEPA et l'autre hors de cet espace. L'EPC a élaboré un "arrangement OLO" qui sera optionnel pour les PSP. Ces travaux donnent lieu à une consultation publique de 3 mois à compter de janvier 2022. La rédaction d'une nouvelle brochure par le GT VP dépendra de la décision de l'EPC de publier ce nouvel "arrangement" (recueil de règles spécifiques).

Par ailleurs, avec le concours du GT Guides, une version actualisée de l'ACVS (Annulation Comptable de Virements SEPA) devrait être publiée sur la base de la norme ISO 20022 adoptée par l'EPC (version 2019, prise d'effet 2023).

VIREMENT / PRÉLÈVEMENT - sSGT RÉVISION DES BROCHURES

Ce groupe de travail, procédera en 2022 aux ajustements des brochures relevant de son ressort et participera avec le GT VP à la rédaction de la brochure virements OLO. Une attention toute particulière sera apportée aux Demandes de Renseignements ou de Correction (INQUIRY).

Si le Pôle était...

Un arbre



Un roseau

Plutôt que le chêne (qui est cependant, toujours – ou presque –, fiable), le CPA est un roseau, il plie mais ne rompt pas. Tous, nous avons appris à travailler avec agilité

Une boisson



Le vin

Reflet du savoir-faire à la française, où il est possible de mélanger les cépages pour obtenir le meilleur.

Un instrument de musique



Le triangle

Considéré sans doute comme l'instrument le plus modeste de l'orchestre il lui est néanmoins indispensable : un instrument de l'ombre donc... comme les experts du CFONB.

Un jeu vidéo



Tétris

Jeu de construction pour lequel toutes les pièces doivent bien s'intégrer pour réussir

Si le Pôle était...

Un meuble



Table gigogne

"Comment ça un placard !" Pas du tout, le CPA serait plutôt des tables gigognes (si possible rondes pour favoriser la discussion) qui fait face à toutes les situations.

Un objet du quotidien



Une clé

La pièce qui actionne le pêne des serrures, même les plus compliquées, et permet la manœuvre.

Un des 5 sens



L'ouïe

L'ouïe bien sûr... en ces temps de pandémie il devient difficile de toucher, ou de sentir et donc l'audio est devenu la norme (en écho au "N" du CFONB).

Un vêtement



Des baskets

Pour aller toujours de l'avant quel que soit le terrain

Pôle B

Standards et évolution numérique



Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur
Yves LE QUERREC
La Banque Postale



Animateur suppléant
Aain BENEDETTI
BNP Paribas

Au centre de la transformation digitale de la profession, le Pôle "Standards et évolution numérique" coordonne des activités transverses liées au numérique comme notamment la sécurité des systèmes, la cyber-sécurité, la confiance électronique avec ses politiques de mise en œuvre, l'archivage électronique, l'identification/authentification digitale, ... et des activités, processus et techniques, liées aux échanges électroniques interbancaires et entre banques et non-banques incluant les protocoles et les processus de dématérialisation.

Ce Pôle assure également le miroir des instances externes de normalisation AFNOR¹ et ISO² avec, notamment, le TC³ 171 et le SC⁴ 27 du JTC⁵ de l'ISO, les groupes EBICS WG⁶, PSSG⁷ et MPWG⁸ de l'EPC⁹, le groupe de travail "eFinance" de la FnTC¹⁰ ou avec l'AIGCEV¹¹.

2021 a été marquée par la mise en production, en Big-Bang le 1^{er} avril 2021, de la dématérialisation des saisies huissiers et le 3 juin l'annonce de la révision du règlement eIDAS qui entre en compte dans plusieurs groupes de travail de ce pôle et constituera un fil rouge majeur des travaux de 2022.

¹ Association Française de NORmalisation - ² International Organization for Standardization - ³ Technical Committee - ⁴ Sub Committee - ⁵ Joint Technical Committee (ISO et IEC International Electrotechnical Commission) - ⁶ Electronic Banking Internet Communication Standard - ⁷ Support Group Payment Security - ⁸ Mobile Payment Working Group - ⁹ European Payments Council ou Conseil Européen des Paiements - ¹⁰ Fédération des Tiers de Confiance du Numérique - ¹¹ Association Internationale de Gouvernance du Cachet Electronique

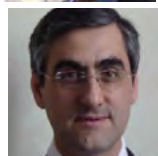
Activité de l'exercice écoulé

ARCHIVAGE, NUMÉRISATION ET GESTION DU DOCUMENT



Animateurs :
Emmanuel DESCHAMPS

La Banque Postale



Rocco ZIRPOLI

Caisse des Dépôts et Consignations

Le GT a poursuivi sur 2021 sa mission du suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171 :

- Participation du CFONB à la CN171, ayant la gestion de la norme AFNOR NF Z 42-013 (norme portant notamment sur le Système d'Archivage Electronique). Les membres de la CN171 participent comme représentants français aux travaux du CEN/TC 468, qui a pour vocation à porter la norme NF Z 42-013 au niveau européen
- Participation du CFONB au comité de marque NF461, porteur de la certification marque NF pour la norme AFNOR NF Z 42-013. Les travaux de révision du Référentiel de certification se sont terminés au 1^{er} semestre et ont été publiés pour permettre aux titulaires de se conformer aux nouvelles préconisations durant la période de transition qui se poursuivra jusqu'à la fin 2022
- Participation du CFONB au comité de Marque NF Service NF544, "Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier", porteur de la certification marque NF pour la norme AFNOR NF Z 42-026 (Numérisation Fidèle)

Les travaux de révision du Référentiel de certification se sont terminés fin août et ont été publiés en octobre 2021.

- Le GT a également continué sa participation aux travaux d'actualisation des brochures avec la FBF dont celle sur la durée d'archivage (pilote par la DJ de la FBF). Les travaux se poursuivent avec une échéance qui se décale pour la fin du 1^{er} semestre 2022, l'animateur du GT participe aux travaux au titre du CFONB
- Le GT a démarré les travaux de mise à jour de la base documentaire du CFONB sur l'Archivage numérique et notamment du document "identification documentaire" avec une contribution active à souligner, de l'ensemble des participants du GT. L'avancement des travaux a atteint, en 2021, 75%
- Contribution aux travaux de coordination AFNOR/CFONB dans le cadre du projet de TVA électronique piloté par la DGFIP

COMITÉ ENREGISTREMENT PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC

La Banque Postale

En 2021, les travaux ont été reportés dans la contribution aux travaux des groupes des entités intersectorielles et avec l'Administration. Les impacts avec EBICS sont traités par le GT EBICS.

COMITÉ PAC



Animateur :
Yves LE QUERREC

La Banque Postale

En 2021, les travaux ont été reportés dans la contribution aux travaux des groupes des entités intersectorielles et avec l'Administration.

DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES ET PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



Animateur :
Yves LE QUERREC

La Banque Postale

Durant 2021, un échange permanent a été initié avec l'Administration et les Commissaires de Justice, via leur Chambre Nationale, CNCJ, pour préparer et gérer la bascule en Big-Bang du 1^{er} avril 2021, démarrage de la dématérialisation obligatoire des Saisies Attribution et Saisies Conservatoires de créance.

Une Task-Force a été montée, avec la Direction Juridique de la FBF et la CNCJ pour mener, avec la chancellerie, des travaux d'évolution législatives et réglementaires pour actualiser les processus des Procédures Civiles d'Exécution, PCE, à la dématérialisation.

Il est à noter que les travaux de 2021 ont également vu le champ d'activité de la dématérialisation élargi aux Huissiers

Activité de l'exercice écoulé

de la DGFIP et aux agents des douanes et ont permis de relancer les travaux sur les réquisitions judiciaires et les droits de communication.

Enfin, une information directe a été déployée auprès de l'AFEPAME, de l'IEOM, de l'OCCF et dans des groupes bancaires.

DÉMATÉRIALISATION ssGT DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION



Animateurs :
Séraphin TSETE
La Banque
Postale



**Yves
LE QUERREC**
La Banque
Postale

DGFIP :

- Elaboration d'une convention de dématérialisation spécifique pour les huissiers DGFIP
- Analyse fonctionnelle, Technique et Sécurité de la plateforme ESCALE V2 DGFIP

Huissiers :

- Travaux de validation Politique de sécurité avec le concours du GT sécurité
- Bilan et premières évolutions de SECURACT en mode SPR et STA
- Finalisation de la convention d'échange avec la plateforme SECURACT avec la CNCJ, mise en ligne pour signature des banques début 2022
- Validation de l'audit sécurité avec l'appui du GT sécurité

DÉMATÉRIALISATION ssGT DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES



Animateur :
**Yves
LE QUERREC**
La Banque
Postale



**Animateur
suppléant :**
**Pierre
EPAILLARD**
CFONB

Suite au succès du pilote PEBA avec deux premiers établissements bancaires, reprise des travaux avec un élargissement du périmètre fonctionnel pour de nouvelles réquisitions et l'intégration des droits de communication, sous la responsabilité de la Mission Interministérielle de Coordination Anti-Fraude, MICAF.

EBICS



Animateur :
**Pierre
EPAILLARD**
CFONB

Poursuite des travaux avec les experts du WG sur les sujets en cours :

- Analyse et intégration de Change Request proposées par l'Autriche dans son utilisation d'EBICS
- Intégration du nouveau Business Transaction Format, BTF, CIM, Customer Information Message

- Analyse et validation de nouveaux certificats eIDAS compatibles EBICS.

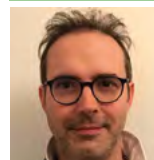
Le GT sécurité a été saisi pour analyser et proposer des commentaires éventuels sur le document "Security Concept".

Les travaux avec la FnTC se poursuivent avec participation aux consultations de l'ANSSI.

Sécurité : En liaison avec les recommandations des Agences Nationales de Sécurité des Systèmes d'Information, notamment l'ANSSI pour la France et le BSI pour l'Allemagne, travaux sur :

- Hash algorithms
- Elliptic curves
- Longueur des clés
- Niveau minimal TLS

FACTURE DÉMATÉRIALISÉE



Animateur :
**Jeremy Neil
ALLAM**
Confédération
Nationale du
Crédit Mutuel



**Animateur
suppléant :**
Séraphin TSETE
La Banque
Postale

- Suivi des travaux français du Forum National de la Facture Electronique, FNFE, et sur la plateforme CHORUS qui sera mise en œuvre mi-2024 et des travaux européens complémentaires sur le Request-2Pay à l'EPC via l'EIPP, Electronic Invoice Presentment and Payment
- Suivi des travaux du Comité National des Paiements Scripturaux, CNPS

Activité de l'exercice écoulé

- Support, pour la partie échanges facture électronique, au groupe de Coordination interne CFONB TVA Digitale DGFIP avec le GT Archivage, Numérisation et Gestion du Document pour la partie Archivage.

IDENTITÉS ET SERVICES DE CONFIANCE NUMÉRIQUES



Animateurs :
Séraphin TSETE
La Banque Postale



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Les travaux sont mutualisés avec ceux du groupe adhoc "e-IDAS et impacts sur les travaux de certification" en liaison avec le groupe eFinance de la FnTC.



MIROIR MOBILE PAYMENTS WG (EPC)



Animateurs :
Patrice HERTZOG
Crédit Mutuel



Yves LE QUERREC
La Banque Postale

Préparation et traitement des commentaires suite à la consultation publique sur la version 2 du Guide d'interopérabilité pour les paiements mobile SC-T(Inst) dans le cadre du groupe multi-stakeholder de l'EPC (MSG MSCT), en vue de sa publication avec notamment :

- Intégration des documents techniques publiés en 2020
- Nouveaux cas d'usages, notamment avec initiation de paiement par un tiers
- Ajout des transactions non-abouties et des R-transactions

Travaux entre le MSG MSCT et l'ECSG sur la sélection de l'instrument de paiement (virement, carte) au point de vente (demande ERPB)

Commentaires EPC sur les travaux TC68 SC2 sur la sécurisation des Code 2D pour le paiement et proposition de spécification par le MSG MSCT d'un QR Code pour les paiements par virement, à la demande de l'ERPB

POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE



Animateur :
Séraphin TSETE
La Banque Postale

Les travaux sont en sommeil pour être réactivés lors de la publication de la révision du règlement eIDAS impactant les politiques de signature, de validation et d'archivage des signatures électroniques.

RÈGLEMENT eIDAS ET IMPACTS SUR LES TRAVAUX DE CERTIFICATION



Animateur :
Yves LE QUERREC
La Banque Postale

- Les experts CFONB participent aux travaux du GT eFinance de la FnTC qui rassemble les principaux acteurs du secteur privé de l'écosystème de la confiance numérique dans le contexte eIDAS.
- Finalisation des travaux concernant l'interopérabilité des solutions de signature à distance avec la définition du standard d'intégration de l'authentification du signataire. Pour rappel la partie transmission du document à signer est conforme aux travaux du CSC Cloud Signature Consortium et normalisé ETSI
- Participation à l'appel à commentaires sur la certification des Prestataires de Vérification de l'Identité à Distance, PVID, de l'ANSSI. Le référentiel

Activité de l'exercice écoulé

a été publié le 1^{er} avril 2021 et s'applique dans le cadre de la mesure complémentaire du 5 de l'Article R 561-5-2 complémentaire de l'article R 561-5 du Code Monétaire et Financier

- Validation par le Bureau du Conseil du 16 novembre 2021 de l'extension de la mission du GT suite à l'impact de la révision du règlement eIDAS publié en juin 2021 et l'intégration de nouveaux services de confiance, en particulier sur la signature électronique à distance, l'archivage et l'utilisation de QR Codes sécurisés.

GT SÉCURISATION DES DOCUMENTS DEVENU "MIROIR DE L'AIGCEV"



Animateur :
Séraphin TSETE

La Banque Postale

Animateur suppléant

Rocco ZIRPOLI

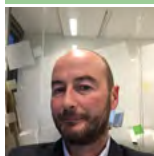
Caisse des Dépôts et Consignations

- En 2021, le GT a poursuivi le suivi des travaux de l'AIGCEV, notamment concernant le déploiement des cas d'usages du C.E.V. secteur privé (Certificat de vie Etudiant (en liaison avec ANTS), Bulletin de paie, Dématérialisation du ticket de caisse,...) et les nouveaux cas d'usage régaliens (CNle, Certificat de Test COVID et Passe Sanitaire)
- Le GT a continué ses actions de liaison avec les travaux portant sur la Sécurisation des

codes à barre 2D dont en particulier les travaux menés par les groupes de travail de l'EPC pour le RTP et le MPWG

- En parallèle, le GT continue sa contribution aux travaux de normalisation ISO avec la CN2 du TC68, portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D
- Suite aux décisions du Bureau du Conseil du 6 juillet 2021, le GT assure maintenant le suivi des travaux de l'AIGCEV
- Pour se rapprocher de sa nouvelle mission le groupe de travail a été renommé "Miroir de l'AIGCEV"
- Son action portera notamment sur le suivi du déploiement des cas d'usages du C.E.V. dans le secteur privé et les nouveaux cas d'usage régaliens (CNle révisée, Passe Vaccination, nouveau permis de conduire, ...)

SÉCURITÉ



Animateur :
Johan NOLEAU
BNP Paribas

- Maintien de la coordination entre les instances de Place Européennes et les groupes de travail français. Surveillance des avancées réglementaires sécurité notamment grâce aux échanges sur les travaux du cybersecurity working group de la Fédération Bancaire Européenne (NIS directive, GDPR, DORA)
- Contribution aux travaux concernant la sécurité pour les GT du CFONB.

- Dans le cadre de la dématérialisation des procédures civiles d'exécution des huissiers de justice, les échanges de Place se poursuivent sur les modifications à apporter à la convention avec la Chambre Nationale des Commissaires de Justice. Contribution aux travaux sur l'Audit de la plate-forme SECURACT de la CNCJ avec le GT Dématérialisation des PCE. Validation des modifications, concernant la sécurité, à apporter à la convention avec la Chambre Nationale des Commissaires de Justice

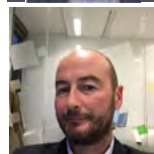
SÉCURITÉ ssGT MIROIR PAYMENT SECURITY SUPPORT GROUP (EPC)



Animateur :
Marc RIVALAIN
Groupe Société Générale

Animateur suppléant :

Johan NOLEAU
BNP Paribas



Présentation de l'avancement des travaux EPC sur les Risk Management Annex, RMA, des différents schémas, sur le SEPA Request2Pay, SRTP, et sur le déploiement en Europe de la DSP2 (dispositifs côté commerçants et banques, hors équipement des porteurs en dispositifs Strong Customer Authentication, SCA).

Chantiers et perspectives 2022

ARCHIVAGE, NUMÉRISATION ET GESTION DU DOCUMENT

Le GT poursuivra en 2022 sa mission du suivi en miroir des travaux AFNOR de la CN171. Les travaux planifiés sont :

- Participation à la CN171, dont la poursuite des travaux de la révision de la norme numérisation fidèle NF Z42-026
- Participation au comité de marque NF461, dont le démarrage des travaux de révision / mise à jour des référentiel de certification, pour prendre en compte les évolutions de la norme d'archivage électronique AFNOR NF Z 42-013
- Participation du CFONB au comité de Marque NF Service NF 544, "Prestations de numérisation fidèle de documents sur support papier"
- Poursuite des travaux d'actualisation des brochures avec la FBF dont celle sur la durée d'archivage
- Actualisation des documents de référence de l'archivage

COMITÉ ENREGISTREMENT PAC

Adaptation de la procédure d'enregistrement selon les impacts de l'évolution de la PAC.

COMITÉ PAC

Evolution de la PAC (Politique d'Acceptation Commune) en fonction de :

- La révision du règlement eIDAS
- De l'industrialisation des solutions de signature en mobilité et à distance

DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS ET PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

Coordination des travaux sur la dématérialisation des Réquisitions judiciaires avec la dématérialisation des droits de communication avec la sphère sociale et la DNLF.

- Coordination des travaux PCE et RJ avec les évolutions de FICOBA

DÉMATÉRIALISATION ssgT DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

DGFIP :

- Suivi des évolutions fonctionnelles des plateformes
- Dématérialisation SA et SC avec les Douanes

CNCJ :

- Suivi des travaux d'évolution du CPCE avec la FBF, la CNCJ et la Chancellerie

Chantiers et perspectives 2022

DÉMATÉRIALISATION sSGT DÉMATÉRIALISATION DES RÉQUISITIONS JUDICIAIRES

- Information des banques sur les travaux en cours
- Extension de PEBA aux autres types de réquisitions
- Extension de PEBA aux droits de communication
- Défraiement des banques

EBICS

Poursuite des travaux avec le WG EBICS :

- Sécurité :
 - Travaux sur la mise à jour du document "EBICS Security Concept"
 - Travaux sur les évolutions des exigences sécuritaires réglementaires (régulateurs SSI, BSI, ANSSI)
- Analyse et intégration de nouveaux ChangeRequests

FACTURE DÉMATÉRIALISÉE

- Suivi des travaux tant au niveau français avec la DGFIP qu'au niveau européen avec les échanges au niveau de l'EPC
- Le GT se réunit dès qu'il y a diffusion d'informations importantes au niveau français et/ou européen

IDENTITÉS ET SERVICES DE CONFIANCE NUMÉRIQUES

Contributions :

- aux comités PAC et PVC
- au groupe adhoc eIDAS
- aux travaux du GT eFinance sur la signature en mobilité et la révision eIDAS



Chantiers et perspectives 2022

MIROIR MOBILE PAYMENTS WG (EPC)

Coordination et suivi des travaux du Mobile-Payments Working Group de l'EPC.

- Travaux sur l'interopérabilité technique pour les paiements mobile SCT (Inst) dans le cadre du groupe multi-stakeholder

POLITIQUE DE VALIDATION COMMUNE

En sommeil, mais réactivable en cours de 2022 en fonction des adhérences avec les travaux des groupes de travail impactés par la révision du règlement eIDAS sur la signature électronique (Comités PAC et Enregistrement PAC, Identités et services de confiance numériques)

RÈGLEMENT eIDAS ET IMPACTS SUR LES TRAVAUX DE CERTIFICATION

Révision eIDAS :

- Suivi des travaux de Place, des travaux intersectoriels avec la DINUM, l'ANSSI et AFNOR sur les services de confiance, en particulier les nouveaux services de confiance Archivage, Signature à Distance (RemoteSignature) et utilisation des QRcodes sécurisés

Impacts sur les politiques de confiance du CFONB, PAC et PVC :

- Impacts sur les process Banque-Clients pour les Personnes Morales
- Suivi des travaux de Normalisation CEN/ETSI et ISO dans le cadre de la révision eIDAS



Chantiers et perspectives 2022

MIROIR AIGCEV, ASSOCIATION INTERNATIONALE DE GOUVERNANCE DU CACHET ÉLECTRONIQUE VISIBLE

- Poursuite du suivi en miroir des travaux de l'AIGCEV
- Avis et Commentaires sur les documents ISO/TC292/WG4 22376 sur le format et ISO/TC292/WG4 22385 sur la gouvernance dont la consultation publique est prévue pour T1 2022
- Liaison avec les travaux portant sur la Sécurisation des codes à barre 2D avec les groupes de travail impactés notamment à l'EPC
- Liaison avec les travaux de normalisation ISO avec la CN2 du TC68
- Liaison avec les travaux sur la révision eIDAS avec le GT adhoc du CFONB

SÉCURITÉ ET sSGT MIROIR PAYMENT SECURITY SUPPORT GROUP (EPC)

Renforcement de la coordination entre les instances de Place Européennes et les groupes de travail français.

- Surveillance des avancées réglementaires sur la sécurité; déclaration des incidents majeurs
- Harmonisation taxonomie pour les cyber-incidents
- Contribution aux travaux concernant la sécurité pour les GT du CFONB, notamment pour le GT EBICS sur le "Security Concept" et la validation des algorithmes de Hash, longueur de clé de signature, niveau de TLS et une évolution vers l'utilisation de certificats Courbes elliptiques



Si le Pôle était...

Un arbre



Un arbre de vie

L'arbre de vie qui est comme la transition numérique, le symbole universel du changement, du renouveau et de la remise en question

Une boisson



Un élixir de jouvence

Un instrument de musique



Le Pungi Indien

Instrument indien des charmeurs de serpents, à l'image du numérique où tous les métiers tombent sous son charme.

Un jeu vidéo



Forge of Empires

Si le Pôle était...

Un meuble



Style directoire

Un meuble de style Directoire, né de la révolution française pour symboliser la révolution numérique.

Un objet du quotidien



Un smartphone

Le smartphone bien sûr

Un des 5 sens



La vue

Afin de percevoir les transformations à venir

Un vêtement



Un tee-shirt

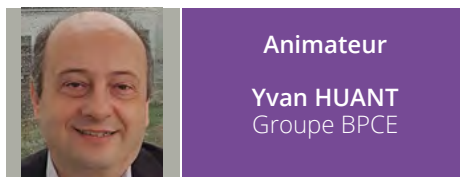
Un T-shirt marqué « C'est le pôle B (du CFONB) que je préfère » !

Pôle C

Contributions transverses



Périmètre, missions et organisation du Pôle



Le Pôle "Contributions transverses" est probablement le Pôle le plus hétéroclite du CFONB. Il est composé à la fois de groupes de travail pérennes et historiques du CFONB (produits d'épargne, instruments financiers), de groupes dédiés à l'information de certains adhérents (AMAF, EPEME, IEOM), de groupes chargés du suivi de travaux européens (Request To Pay), mais aussi de groupes adhoc (évolutions FICOBA, règles de transposition des champs adresse en adresse structurée ISO20022) dont les travaux sont souvent menés en mode "task force" à la demande des instances de Place.

Il s'est enrichi en 2021 d'un groupe de travail chargé de piloter le projet de refonte du site internet du CFONB. Il s'agit de travaux ponctuels (le nouveau site sera mis en ligne début 2022), mais essentiels pour la visibilité de l'association, ainsi que pour l'organisation de ses travaux. Le Pôle "Contributions transverses" est très heureux et fier de contribuer activement à ces travaux.

Activité de l'exercice écoulé

ACTUALISATION ET ÉVOLUTION FICOBA



Animateur :
Guillaume POUVESLE
La Banque Postale

L'année 2021 a été riche pour le groupe de travail et ses nombreux sous-groupes :

- Sous-groupe "Directive AML5 – Evolutions de FICOBA" : La plupart des établissements sont rentrés en phase de croisière pour le flux, pour le stock de mandataires, ainsi que pour les Bénéficiaires Effectifs d'avant le 01/09/2020. Pour l'essentiel, les établissements devraient avoir livré en 2022. Les travaux du GT sont dans leur phase finale, tous les points en suspens avec la DGFIP ayant été levés.
- Sous-groupe "API Impôts Particuliers" : Ce groupe de travail étudie en collaboration avec la DGFIP la mise à disposition d'une API permettant de vérifier pour un primo-accédant, ou dans le cadre de son renouvellement, l'éligibilité du titulaire d'un LEP. Deux versions de l'API ont été déployées en 2021. La seconde version, disponible depuis fin novembre 2021, nécessite encore le traitement de quelques points de difficulté : les opérations de maintenance doivent être coordonnées par la DGFIP de sorte à ne pas perturber les souscriptions de LEP en cours de journée, et la DGFIP doit organiser la mise à jour des barèmes afin qu'ils puissent être effectifs au plus tôt en début d'année. Ces deux points résiduels devraient être levés en 2022.

- Sous-groupe "API multi-détention" : Les travaux de ce groupe de travail portent sur la mise à disposition des banques par la DGFIP d'une API permettant de vérifier, pour les produits d'épargne réglementée, que le client n'est pas déjà titulaire d'un produit similaire dans un autre établissement. Ces travaux avaient été reportés de 2020 en 2021. Ils n'ont pas pu être totalement menés à bien en raison de difficultés juridiques nécessitant un échange préalable avec la DGT.
- Sous-groupe "FICOBA 3" : ce groupe a pour objectif d'accompagner les adhérents dans le cadre des travaux d'évolution de FICOBA 2 vers FICOBA 3. La DGFIP a communiqué un projet de cahier des charges, et de nombreux échanges ont déjà eu lieu entre établissements mais également avec la DGFIP. Le projet s'avère néanmoins plus structurant que prévu le format de dépôt évoluant du fichier à plat vers un fichier XML. L'aboutissement de ce projet est prévu autour de 2024.

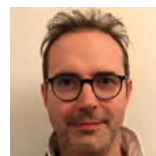
AMAF



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

Comme en 2020, compte tenu des circonstances sanitaires, la rencontre envisagée avec l'AMAF au premier semestre a été reportée en début 2022

ECKERT/CICLADE



Animateur :
Jeremy Neil ALLAM
Confédération Nationale du Crédit Mutuel

Faute d'évolutions du cahier des charges CICLADE, le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2021.

IÉOM



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

A la demande de l'IÉOM, une réunion s'est tenue en septembre 2021 afin de faire un tour d'horizon des points d'actualité du CFONB.

Activité de l'exercice écoulé

INSTRUMENTS FINANCIERS



Animateur :
Stanislas
TEYSSIER
D'ORFEUIL
BNP Paribas

Le groupe de travail a poursuivi en 2021 ses travaux sur REGISTRACCESS (blockchain interbancaire pour la gestion des titres non cotés), ainsi que sur la directive Droits de Actionnaires.

Sur le premier point, le sous-groupe adhoc créé en 2020 a entamé ses travaux. Le CFONB écrit le mode opératoire pour la gestion des opérations non admises au Dépositaire Central (Euroclear). Le Cahier des Charges CFONB existant est conservé et sera aménagé pour lui adjoindre les modalités de gestion de la blockchain évoquée. La publication du cahier des charges est effective depuis le 24 juin 2021. Les travaux de Place se poursuivent pour compléter le cahier des charges des guides opératoires qui restent à finaliser.

MOBILITÉ BANCAIRE



Animateur :
Eric
VERONNEAU
Groupe BPCE

En raison d'une absence d'évolutions au niveau national et d'un report d'éventuels travaux européens, le groupe de travail ne s'est pas réuni en 2021.



PÉDAGOGIE ET COMMUNICATION



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

La revue annuelle des 19 fiches pédagogiques a été faite au printemps. Les fiches revues sont disponibles sur le site du CFONB depuis avril 2021.

PRODUITS D'ÉPARGNE



Animatrice :
Carole
GHILARDI
Caisse des
Dépôts et
Consignations

Le GT s'est réuni en mars, avril et novembre en vue de traiter les éventuels sujets d'actualité, de définir les modalités de mise à jour des communications avec le nouveau gestionnaire des primes épargne-logement et de mettre à jour la rubrique Produits d'épargne de l'Extranet. Le groupe a par ailleurs lancé une réflexion afin de définir les besoins de dématérialisation des échanges documentaires, notamment pour les attestations de clôture et de non-détention dans le cadre du mandat Livret A.



Activité de l'exercice écoulé

REFONTE DU SITE INTERNET



Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

Ce GT adhoc créé en 2021 sur décision du Bureau du Conseil a été affecté au Pôle C. Il a pour mission de piloter le projet de refonte du site Internet du CFONB. Il s'est réuni environ 27 fois dans l'année et permis un suivi de l'ensemble du projet (cahier des charges, appel d'offres, suivi du projet, recettes et organisation du démarrage). Son activité a vocation à s'arrêter après le déploiement du nouveau site du CFONB qui interviendra tout début 2022.



QUESTIONS RELATIVES AUX EPEME

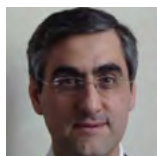


Animateur :
Patrick BIELSA
CFONB

Les points d'actualité des travaux du CFONB (change requests EPC, Request To Pay, Chèques, ...) ont été présentés à l'AFEPAME en septembre 2021.

Activité de l'exercice écoulé

RÈGLES DE TRANSPOSITION EN ADRESSE STRUCTURÉE ISO 20022



Animateur :
Rocco ZIRPOLI
Caisse des
Dépôts et
Consignations

Les travaux du GT prévus dans la fiche de mission sont terminés depuis juin 2021. Le GT a publié le 1^{er} juillet 2021 la communication CFONB n° 20210021 sur l'aide à l'utilisation de l'adresse structurée ISO 20022 / Guide de bonnes pratiques. Elle a été mise à disposition à travers le site internet du CFONB en juillet 2021, dans une nouvelle rubrique "Migration ISO 20022". Ce guide est disponible sur le site public du CFONB.

Le GT a, en plus des actions planifiées, accompagné le démarrage des travaux du Pôle A portant sur la communication de la Migration ISO 20022, notamment sur l'élaboration de la position de l'intérêt d'une communication à la clientèle, et en particulier pour les entreprises, concernant les conséquences de la migration ISO 20022, en plus de la problématique de transposition des adresses postales.



REQUEST TO PAY MIROIR EPC



Animateur :
Alain BENEDETTI
BNP Paribas



Animateur suppléant :
Harris MONTEIRO DA SILVA
Groupe Crédit Agricole

Le GT a connu une activité soutenue en 2021 (9 réunions planifiées dans l'année).

Le suivi des travaux européens (EPC) a donc pu être régulièrement réalisé conformément au plan d'action. La Place française a également largement contribué aux travaux en contribuant fortement aux sous-groupes de cette initiative Européenne : Homologation, API et Enrôlement/Activation. La réponse à la consultation publique pour la version 2 a également fait l'objet de plusieurs réunions rapprochées en juin et juillet. Le dispositif devrait se poursuivre pour que la Place française soit toujours à la pointe sur la version 3 du Rulebook EPC prévue pour l'an prochain.

Chantiers et perspectives 2022

ACTUALISATION ET ÉVOLUTION FICOBA

- A l'exception du sous-groupe "Directive AML5 – Evolutions FICOBA" qui est mis en sommeil pour l'instant (travaux terminés), tous les sous-groupes poursuivront en 2022 les travaux initiés en 2021.
- Le sous-groupe "API impôts particuliers" effectuera le suivi du déploiement de la seconde version de l'API LEP. Il sera également force de proposition vis-à-vis de la DGFiP pour proposer une organisation efficiente en termes de planning de maintenance de cette API.
- Le sous-groupe "API multi-détention" relancera ses travaux en 2022, une fois obtenu le positionnement de la DGT quant aux difficultés juridiques rencontrées sur ce projet (échanges de données personnelles).
- Enfin, le sous-groupe « FICOBA3 » entamera le suivi opérationnel et l'organisation des travaux d'évolution vers FICOBA3. Ces travaux devraient s'étaler sur plusieurs années.

AMAF

Les Rencontres du CFONB à Monaco, qui n'ont pu se tenir en 2021 en raison des conditions sanitaires, sont planifiées au deuxième trimestre 2022.

ECKERT/CICLADE

A ce stade, il n'y a pas de travaux prévus en 2022 pour ce groupe de travail qui restera en sommeil dans un premier temps. La question de l'arrêt définitif des travaux de ce groupe se posera en 2022. La Caisse des Dépôts et Consignations sera consultée sur ce point si aucune évolution du cahier des charges CICLADE n'est prévue.

IÉOM

Le groupe de travail se réunira à la demande de l'IÉOM au moins une fois dans l'année 2022. D'autres réunions pourront être planifiées si des sujets spécifiques nécessitent des réunions dédiées.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le groupe de travail poursuivra en 2022 ses travaux sur la Directive droits des actionnaires (SRD2), avec notamment la publication de pratiques pour les Assemblées Générales, ainsi que sur la blockchain ODM : REGISTRACCESS.

Le sous-groupe adhoc "Refonte du Cahier des charges des opérations non admises au Dépositaire Central", mènera sur l'année 2022 des travaux liés à la finalisation des guides opératoires.

MOBILITÉ BANCAIRE

Le groupe de travail effectuera en 2022 ses travaux habituels de veille sur la documentation existante (FAQ, guides utilisateurs) relative à la mobilité bancaire réglementée. Il est également susceptible de travailler sur des réflexions relatives à d'éventuelles évolutions réglementaires européennes en matière de mobilité bancaire, si toutefois ces dernières étaient lancées en 2022.

Chantiers et perspectives 2022

PÉDAGOGIE ET COMMUNICATION

Comme chaque année, une mise à jour annuelle des différentes fiches descriptives sera effectuée.

PRODUITS D'ÉPARGNE

En 2022, le groupe de travail assurera la veille réglementaire sur les sujets d'épargne réglementée et répondra aux demandes d'étude et de travaux de la Place. Il poursuivra ses travaux sur la dématérialisation des mandats et attestation de clôture des livrets A et Bleu, en y intégrant les autres documents échangés par les établissements.

QUESTIONS RELATIVES AUX EPEME

En 2022, le groupe de travail se réunira afin de présenter aux membres de l'AFEPAME les travaux du CFONB pour lesquels ces derniers sont concernés.

REFONTE DU SITE INTERNET

Le groupe de travail adhoc pilotera en 2022 le démarrage du nouveau site (avant fin janvier 2022), ainsi que la mise en place d'une conduite du changement dédiée.

RÈGLES DE TRANSPOSITION EN ADRESSE STRUCTURÉE ISO 2022

Les travaux prévus dans la fiche de mission étant terminés, le GT est mis temporairement en veille. Il est néanmoins susceptible de travailler en 2022 sur deux points : traduction (et publication) en anglais du guide produit en 2021 et suivi du Change Request demandé à l'ISO sur la longueur d'une balise de l'adresse postale dont le GT est à l'origine. L'étude de ce CR par l'ISO est toujours en cours. Les retours éventuels de l'ISO pourraient nécessiter des travaux en 2022 par le GT.

REQUEST TO PAY MIROIR EPC

En 2022, le GT continuera à suivre, en tant que groupe miroir, les travaux de l'EPC SRTP Task Force et des Multi Stakeholders Groups associés. Il examinera les éventuelles participations aux travaux adhoc qui seraient décidés par la Task Force. En cas de besoin, il instruira des "change requests" que la Place jugerait intéressants et élaborera en lien avec la FBF la position des banques françaises aux différentes consultations sur le Request To Pay.

Si le Pôle était...

Un arbre



Un noisetier

Pour son aspect foisonnant et fructifère

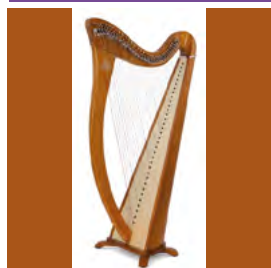
Une boisson



Une kombucha

Moment qui réunit plusieurs saveurs et qui les exhale

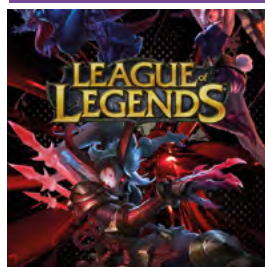
Un instrument de musique



La harpe

Pour la multiplicité de ses cordes et de ses tonalités

Un jeu vidéo



League of Legends

Pour sa stratégie d'équipe et son développement international

Si le Pôle était...

Un meuble



Une
table de
banquet

Autour de laquelle on
se réunit pour
échanger sur de
bons menus

Un objet
du quotidien



Une
prise multiple

Pour pouvoir y
connecter différents
sujets

Un des 5 sens



L'ouïe

Pour être plus à
l'écoute

Un vêtement



Un
tablier
d'artisan

Pour avoir facilement à
disposition tous les
outils nécessaires

Pôle D

Réglementation et conformité



Périmètre, missions et organisation du Pôle



Animateur

Julien LASALLE
Banque de France



Animatrice suppléante

Christel GOURLET
Fédération Bancaire
Française

Le Pôle "Réglementation et conformité" est chargé d'apporter toute expertise complémentaire indispensable en matière de sécurité des moyens de paiement, de bon fonctionnement des systèmes d'échange, de cohérence des normes, ainsi que sur les plans réglementaires et juridiques.

Activité de l'exercice écoulé

BALANCE DES PAIEMENTS



Animateur :
Roland RICART
Banque de France

Le groupe ne s'est pas réuni en 2021 ; les travaux de mise en place de la collecte trimestrielle de balance des paiements associée au règlement BCE/2020/59 de la Banque Centrale Européenne sur les statistiques de paiements ont été conduits dans le cadre du GT Collectes.

CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE



Animatrice :
Vanessa DOUCINET
Banque de France



Animateur suppléant :
Laurent ROUMEAUX
Banque de France

Le groupe CIPE a été mis en veille en 2021.



CONCERTATION SUR LES ÉCHANGES INFORMATISÉS ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES



Animateur :
Francis CAUVÉ
Banque de France

Le groupe a tenu 3 réunions trimestrielles, avec une mise à jour et une présentation à chacune d'entre elles du planning des évolutions et des nouvelles applications supportant les échanges entre la Banque de France et les banques.

Les principaux sujets abordés ont été :

- Une proposition de sécurisation des mails pour les échanges entre la BDF et les établissements bancaires
- La présentation des évolutions de la plateforme de déclaration statistique OneGate : roadmap, suivi de production, support OneGate, mise en place du LEI comme identifiant des établissements, refonte OneGate v7
- La présentation des évolutions INTEROP : déploiement de la signature électronique, évolutions techniques et fonctionnelles version 4.0.0, compatibilité des navigateurs nouvelle génération, politique de la signature, impacts de la consolidation Target2 et Target2 Securities

CONFORMITÉ RSC



Animateur :
Pierre BIENVENU
Banque de France

La Banque de France a présenté à l'automne les résultats de la collecte conduite en 2021 sur la situation relative à l'exercice 2020, qui font ressortir une très grande stabilité des niveaux de conformité, à l'exception de quelques indicateurs (non-conformités à la convention professionnelle, nombre d'établissements avec une moyenne inférieure à 3). La Banque de France note toutefois que les commentaires apportés par les déclarants restent souvent insuffisants pour apprécier la bonne justification des notes attribuées.

Par ailleurs, constatant que les déclarations annuelles au titre du RSC ne reflètent qu'imparfaitement l'évolution des risques sur la filière chèque (risques de fraude mais aussi déperdition de compétences, concentration des prestataires externalisés etc.), la Banque de France a engagé un travail de révision du RSC, dont la dernière révision datait de 2016, pour intégrer les enseignements des travaux de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement et clarifier certains principes tout en gardant les acquis de la révision de 2016 (un référentiel plus simple axé sur les grands objectifs de sécurité).

Activité de l'exercice écoulé

Ces travaux ont été engagés en mai 2021, avec de nombreuses itérations auprès des établissements bancaires afin d'affiner progressivement les nouveaux objectifs du RSC et les éléments d'auto-évaluation associés.

ÉVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT



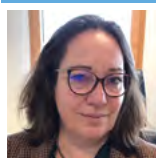
Animateur :
Julien LASALLE
Banque de France

Le groupe s'est attaché à préparer et suivre la mise en application des exigences réglementaires européennes en matière de reporting sur les paiements, notamment :

- La révision des orientations de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE) sur les incidents majeurs, avec la rédaction d'une note de présentation sur les principales évolutions à destination des établissements déclarants
- L'entrée en application au 1^{er} janvier 2021 des orientations de l'ABE en matière de reporting sur les statistiques de fraude (GL/EBA/2019/05), qui a donné lieu à la première campagne sur les collectes révisées "Cartographie" et "Fraude" portant sur les données du 1^{er} semestre 2021, qui a eu lieu d'août à septembre 2021

- La poursuite des travaux préparatoire à la mise en œuvre du nouveau règlement européen (BCE/2020/59) sur les statistiques de paiement, avec la diffusion de la documentation technique (guide de remplissage et contrat d'interface remettant) associée pour les nouvelles collectes "Cartographie", "Fraude" et "Balance des paiements" qui entreront en application au 1^{er} janvier 2022

FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT



Animatrice :
Corinne MILLOT DUMAZERT
Banque de France



Animatrice suppléante :
Yanne WIEZNIAK
Banque de France

Le groupe de travail s'est organisé en sous-groupes spécialisés pour traiter différentes thématiques :

- Expérimentation d'une ouverture du Fichier National des Chèques Irréguliers (FNCI) aux banquiers présentateurs de chèques : les finalités du FNCI, telles que définies dans la loi à l'heure actuelle, ne prévoyant pas ce cas de consultation du fichier, le cadre de l'expérimentation nécessiterait d'être décrit pour intégration dans un projet de loi. Après examen de cette option, le sous-groupe a convenu qu'elle ne permettait pas de gagner du

temps par rapport à une mise à jour du Code Monétaire et Financier, et a ainsi décidé de ne pas la retenir

- Traitement de l'usurpation d'identité dans les fichiers d'incidents de paiement : les travaux menés sur le second trimestre permettent au sous-groupe de dégager deux axes de travail à approfondir :
 - Étudier l'opportunité de mettre à disposition des établissements une fonctionnalité permettant de vérifier auprès du Service gestionnaire des Fichiers, à la Banque de France, la vraisemblance des attestations qu'il délivre aux particuliers victimes d'usurpation et qui se retrouvent inscrits suite à des actions frauduleuses de l'usurpateur.
 - Identifier les améliorations à apporter au niveau des éléments transmis dans les dossiers liés à des usurpations d'identité pour limiter les zones d'incertitude lors de l'analyse du dossier.



Activité de l'exercice écoulé

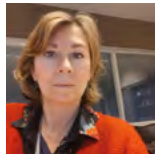


IDENTIFIANT BANCAIRE MIXTE GUF/CFONB



Animateur :
Sylvain DAUGE

Groupe
Société
Générale



**Animatrice
suppléante :**
**Hélène
ODDOU**

Banque de
France

À la demande des organes dirigeants du CFONB, le groupe s'est attaché à explorer de nouvelles modalités de gestion des identifiants bancaires dans le cadre d'une fusion-absorption entre établissements, sous la forme de la conservation du Code Identifiant Bancaire (CIB) des deux établissements (en lieu et place de la renumérotation de l'ensemble des comptes de l'établissement dont le CIB disparaissait dans l'opération, tel qu'en vigueur jusqu'à présent). Ces travaux, conduits en relation étroite avec l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, ont permis de valider la faisabilité de cette approche, qui a été adoptée par le Bureau du Conseil puis a fait l'objet d'une communication CFONB (2021-0027) diffusée aux adhérents.



Activité de l'exercice écoulé

PRÉVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX



Animatrice :
Chantal ROUX
BNP Paribas

Dans le cadre de la veille, le groupe a actualisé le guide de sensibilisation et a proposé la publication de quatre avis de mise en garde visant des typologies variées : à des tentatives visant des virements par email non sécurisés ou des virements déplacés en agence, à du phishing (avec des tentatives de récupération d'informations), à une évolution de la "technique" mule pour la fraude au chèque, à l'usurpation de l'identité ou de coordonnées bancaires de clients, aux arnaques aux investissements financiers.

Le groupe souligne que fréquemment des attaques phishing sont liées à une "défaillance" humaine de la part d'un client qui fournit des codes, identifications bancaires ou autres informations confidentielles et personnelles de ce type, voire même valide des opérations bancaires... à la suite d'un appel/message/sms d'un soi-disant collaborateur de la banque technicien ou expert faisant partie de services anti-fraude notamment.

Depuis février 2021, le groupe PFMPS a en charge une nouvelle action en tant que groupe "miroir" du Payment Scheme Fraud Prevention Working Groupe de l'EPC : les membres

ont la possibilité de formuler leurs commentaires sur les dossiers présentés.

Outre la vigilance des établissements sur les opérations de paiement, les clients à l'origine de celles-ci ont à prendre des précautions : à titre d'exemples l'encaissement d'un chèque est toujours effectué sous réserve de bonne fin, un code d'accès est strictement personnel... De même, face à toute demande particulière en provenance d'un interlocuteur inconnu ou inhabituel (par exemple, visant à réaliser des opérations pour le compte d'autrui), la plus grande prudence est recommandée pour détecter au plus tôt la fraude ou une tentative en vue d'en limiter les impacts.



Chantiers et perspectives 2022

BALANCE DES PAIEMENTS

Le groupe accompagnera les déclarants dans la mise en place de la nouvelle collecte trimestrielle "Déclaration trimestrielle des opérations de paiement impliquant des non-IFM" au titre du règlement européen BCE/2020/59, dont le 1^{er} déclaratif portera sur les données du 1^{er} trimestre 2022. Cette action sera conduite avec l'appui du GT Collectes

CENTRALISATION DES INCIDENTS DE PAIEMENT SUR EFFETS DE COMMERCE

Ce groupe de travail est en veille depuis 2019, mais il pourra être réactivé ponctuellement en cas de besoin.

CONCERTATION SUR LES ÉCHANGES INFORMATISÉS ENTRE LA BANQUE DE FRANCE ET LES BANQUES

Le groupe présentera en amont les projets de réalisation ou d'évolution des solutions de communication et de sécurisation des données entre les banques et la Banque de France, sur la base d'un macro-planning mis à jour trimestriellement. Celles-ci devraient porter principalement sur les applications et infrastructures suivantes :

- Le portail de déclaration statistique OneGate, avec la mise en production des nouvelles versions trimestrielles (7.1 à 7.3), la mise en place d'un nouveau moteur de paramétrage et d'une nouvelle ergonomie des formulaires de saisie en ligne pour les rapports de type bureautique, l'amélioration de la navigation utilisateur.
- Le portail de gestion des échanges fiduciaires Interop, avec la livraison d'une nouvelle version fin 2022 (à confirmer) et le support des nouveaux navigateurs internet
- L'évolution du mode de mise à disposition des informations sur les interdits multi-compte (avis FICOPA) via le portail POBI en remplacement de l'envoi par fax
- L'application AnaCredit avec la mise à jour du cadre réglementaire sur les infractions aux obligations de déclaration
- Le portail de reporting prudentiel Surfi, avec la mise en place de la nouvelle taxonomie nationale RUBA qui s'appliquera à compter de janvier 2022 et qui remplacera la taxonomie historique

CONFORMITÉ RSC

La révision du Référentiel de Sécurité du Chèque engagée par la Banque de France devrait être finalisée au premier trimestre 2022, pour une première collecte en 2023. À cet égard, le groupe intégrera les enseignements des travaux de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiements (OSMP) sur la fraude au chèque et explicitera certains objectifs de sécurité

Il accompagnera les établissements bancaires assujettis dans la mise en œuvre de ce nouveau référentiel par la communication d'un paquet de 6 documents (le référentiel, le questionnaire, la notice de remplissage, la note sur le système de paiement par chèque français, les critères d'identification des incidents graves, la procédure de communication à la Banque de France des spécimens de chèque).

Chantiers et perspectives 2022

ÉVOLUTION DES COLLECTES PAR LA BANQUE DE FRANCE DE STATISTIQUES DE MOYENS DE PAIEMENT

Le groupe accompagnera les déclarants pour les collectes des données statistiques sur les moyens de paiement scripturaux, qui évoluent en 2022 avec l'entrée en application du nouveau règlement européen sur les statistiques de paiement (BCE/2020/59), en particulier :

- Pour la nouvelle collecte trimestrielle "Déclaration trimestrielle des opérations de paiement impliquant des non-IFM", dont le 1^{er} déclaratif portera sur les données du 1^{er} trimestre 2022
- Pour les collectes semestrielles "Cartographie" et "Fraude", dont le 1^{er} déclaratif (intégrant les exigences de reporting des orientations GL/EBA/2019/05) portera sur les données du 2nd semestre 2021, et le 2nd (intégrant les exigences de reporting du règlement BCE/2020/59) sur celles du 1^{er} semestre 2022

FICHIERS D'INCIDENTS DE PAIEMENT

Au titre de ses activités permanentes, le groupe continuera à suivre l'activité des fichiers d'incidents de paiement et les indicateurs de qualité de service du FICP, ainsi que l'actualité réglementaire et ses impacts sur les fichiers d'incidents de paiement (FCC, FNCI et FICP)

A ces activités permanentes viendront s'ajouter deux actions plus ponctuelles :

- La constitution d'un dossier juridique en faveur d'un aménagement du Code monétaire et financier pour permettre l'ouverture de la consultation du FNCI aux banquiers présentateurs de chèques
- La poursuite des travaux engagés autour du traitement des usurpations d'identité au niveau des fichiers d'incidents de paiement

IDENTIFIANT BANCAIRE MIXTE GUF/CFONB

Dans le prolongement des travaux conduits en 2021 sur les nouvelles modalités de traitement des identifiants en cas de fusion bancaire, le groupe va se concentrer sur la description des solutions cible et transitoire de mise en œuvre de ces nouvelles modalités, préalable à la mise à jour de la documentation de référence en la matière, notamment la communication 2018-0009 "Règles et diligences concernant le Fichier des Implantations Bancaires" et la contribution à la révision par la Banque de France de la notice du FIB.

PRÉVENTION DE LA FRAUDE SUR LES MOYENS DE PAIEMENT SCRIPTURAUX

La mission permanente du groupe de travail reste la même que précédemment. Ainsi, le groupe de travail poursuivra la veille sur les scénarios de fraude aux moyens de paiement, avec si nécessaire la production de proposition(s) d'avis de mise en garde, et réalisera les études demandées par la profession.

Si le Pôle était...

Un arbre



Un sapin

Qui, quelle que soit la saison, jamais ne perd ses aiguilles qui lui donnent sa force

Une boisson



Une bière d'Abbaye

Savamment brassée et riche en nuances

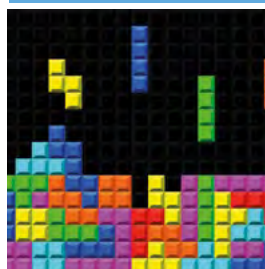
Un instrument de musique



La contrebasse

Qui soutient le tempo et les nuances en toute discrétion, sans jamais tirer la couverture à elle

Un jeu vidéo



Tétris

Ou l'art de faire cohabiter des formes différentes dans un ensemble ordonné

Si le Pôle était...

Un meuble



Une bibliothèque

Où trônent les ouvrages de référence dont on a besoin au quotidien

Un objet du quotidien



La cafetière

Autour de laquelle se crée les échanges et se nouent des liens

Un des 5 sens



Le goût

Capable de reconnaître une multitude de saveurs

Un vêtement



Un coupe-vent

A l'image d'une réglementation pas si lourde qu'on ne le dit, et bien pratique par mauvais temps !

Les communications 2021 du CFONB

20210003 du 17/03/2021

Avis de suppression d'identifiants : NNE, ICS- PRELEVEMENT SEPA...

20210004 du 19/03/2021

DGDDI (Direction Générale des Douanes et Droits Indirects) - Bascule du stock de mandats de prélèvement...

20210006 du 26/03/2021

Liste Interbancaire des délais et codes motifs de rejet...

20210010 du 06/05/2021

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022...

20210011 du 06/05/2021

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022 pour les relevés de frais bancaires...

20210013 du 04/06/2021

Brochure - Le Prélèvement SEPA « SEPA Core Direct Debit » - Version 8.0...

20210014 du 08/06/2021

Identification des représentations des impayés de prélèvement SEPA...

20210020 du 01/07/2021

Publication de deux errata se rapportant à la version 1.0 2021 des guides de mise en œuvre du Rulebook SCT...

20210021 du 01/07/2021

Guide des recommandations de transposition de l'adresse postale française en adresse postale structurée...

20210022 du 09/07/2021

Brochure - "Le Prélèvement SEPA Interentreprises..."

20210024 du 27/07/2021

Pratique de marché "Régularisations des Markets claim"

20210026 du 09/08/2021

Avis de radiation d'identifiants : NNE, ICS- PRELEVEMENT SEPA...

20210028 du 21/10/2021

Brochure - Le virement SEPA « SEPA Credit Transfer »...

20210029 du 21/10/2021

Brochure - Le virement SEPA instantané « SEPA Instant Credit Transfer »...

20210030 du 21/10/2021

Documentation relative aux échanges électroniques de pouvoirs bancaires

20210032 du 23/11/2021

EIC - Les règles de l'Echange d'Images Chèques - Archivage/numérisation

20210034 du 30/11/2021

Les mouvements sociaux que connaissent actuellement les Antilles peuvent affecter l'acheminement...
(Annulée et remplacée par la com. 20220003)

20210035 du 03/12/2021

Evolution de la collecte semestrielle Recensement de la fraude sur les moyens de paiement scripturaux...

20210036 du 07/12/2021

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022...

20210038 du 15/12/2021

EIC - Fin du fax...

20210039 du 15/12/2021

Migration des échanges de paiements internationaux...

20210040 du 21/12/2021

Nouvelle version du guide d'utilisation du standard ISO20022...

20210042 du 22/12/2021

EIC - Les règles de l'Echange d'Images Chèques...

20210001 du 28/01/2021

Evolution Dématérialisation à compter du 1^{er} avril 2021 des actes de Saisie...

20210005 du 23/03/2021

Dématérialisation à compter du 1^{er} avril 2021 des actes de Saisie Attribution ...

20210044 du 28/12/2021

Information concernant l'Alerte de sécurité « Vulnérabilité dans Apache Log4j...

20210002 du 17/03/2021

Modification du formulaire de vote par correspondance pour les sociétés de droit français et européen...

20210007 du 01/04/2021

Procédure de traitement des titres de sociétés en liquidation

20210009 du 20/04/2021

Fiches pédagogiques concernant les organismes de normalisation et de standardisation...

20210015 du 24/06/2021

Traitement des rejets BRN

20210016 du 24/06/2021

Brochure Cahier des charges applicable aux teneurs de comptes d'instruments financiers français non admis aux opérations d'un dépositaire central...

20210017 du 24/06/2021

Pratique de marché "Traitement du retrait obligatoire"

20210037 du 08/12/2021

Transition de l'indice EONIA à l'indice ESTER applicable aux Instruments Financiers

20210041 du 22/12/2021

Intérêts de trésorerie entre banques suite à l'émission d'opérations d'annulation comptable

20210043 du 22/12/2021

Remplacement définitif de l'EONIA par l'€STR au 1^{er} janvier 2022...

20210008 du 14/04/2021

Évolution technique de sécurité de l'infrastructure POBiv2 (PORTail Bancaire Internet) de la Banque de France

20210012 du 25/05/2021

Obligation de vigilance en matière de chèque dans le cadre de l'Échange d'Image Chèque

20210018 du 24/06/2021

Guide de sensibilisation à la prévention de la fraude

20210019 du 29/06/2021

Nouvel établissement ayant opté pour la procédure de l'identifiant invariant ...

20210023 du 12/07/2021

Nouvelle collecte sur les statistiques sur les paiements à compter du 1^{er} janvier 2022

20210025 du 09/08/2021

Calendrier pour l'année 2022 des jours de fermeture des systèmes de paiement en euros...

20210027 du 28/09/2021

Nouvelle règle complémentaire applicable aux fusions absorptions bancaires...

20210031 du 04/11/2021

Evolution de la collecte semestrielle Cartographie des moyens de paiement scripturaux...

20210033 du 23/11/2021

Mise en oeuvre du Legal Entity Identifier (LEI) dans les déclarations...

20210045 du 29/12/2021

Nouvelles orientations de l'ABE sur la notification des incidents opérationnels et de sécurité majeurs...

Les communications 2021 par Pôles



PÔLE A
Instruments de paiement

PÔLE B
Standards et évolution numérique

PÔLE C
Contributions transverses

PÔLE D
Réglementation et conformité

Retrouvez toutes nos communications adhérents sur notre site : www.cfonb.org



Notre filiale EBICS SC



Historique

Depuis la disparition du réseau X25 en 2011 et de facto du protocole ETEBAC, le protocole de communication EBICS s'est imposé pour les banques comme une solution incontournable dans le cadre de leurs relations télématiques avec leurs clients entreprises.

Pour mémoire, la société EBICS SC créée en juin 2010 a pour objet de maintenir et faire évoluer le protocole de communication selon les besoins du marché et de promouvoir en Europe l'adoption de ce standard ouvert et sans licence payante.

La société EBICS (de droit belge) a été créée le 22 juin 2010, le capital étant réparti à 50% pour la communauté Allemande et 50% pour la communauté Française, participation portée par le CFONB. Par augmentation du capital, la communauté Suisse a rejoint la société en 2015 en acquérant 7% de l'entreprise. La nouvelle réglementation des sociétés en Belgique simplifiant les textes et facilitant l'élargissement du nombre d'actionnaires nous a permis en 2020 d'intégrer très facilement la communauté Autrichienne parmi les actionnaires de notre société EBICS SC (anciennement EBICS SCRL).

Le Board est désormais composé de quatre nationalités : Française, Allemande, Autrichienne et Suisse.

Bilan à ce jour

Dix ans après la création effective de la société, les objectifs de départ sont atteints. Depuis 2010, la solution a été déployée chez plus de 80.000 entreprises et le succès de la migration ETEBAC ainsi que celle des échanges de flux SEPA témoignent de la solidité de cette solution, évolutive et d'un niveau de sécurité à l'état de l'art. Le protocole EBICS est d'ores et déjà utilisé dans de nombreux pays SEPA (Autriche, Espagne, Portugal, Suisse...) voire au-delà (Maghreb).

Les travaux de convergence : la version 3.0 d'EBICS

Les experts de l'EBICS Working Group œuvrent au développement du protocole. Le premier objectif consistait à finaliser les spécifications de la version 3.0 d'EBICS, dite version de convergence afin de :

- Proposer un standard européen d'échanges de flux clients/banques aux communautés bancaires membres d'EBICS SC
- Unifier les versions déployées autour d'une version et d'un mode de fonctionnement communs (V2.4 en France, V2.5 en Allemagne, version hybride en Suisse) et donc rationaliser la maintenance
- Unifier les guides d'implémentation et d'utilisation
- Faciliter le déploiement d'EBICS dans d'autres communautés par l'adoption d'une version commune, et à terme permettre aux clients de pouvoir réaliser des échanges cross border à partir d'un même poste client

Le concept cible, appelé "Business Transaction Format" (BTF) est désormais en cours de déploiement sur les serveurs bancaires depuis novembre 2018 et a été généralisé à l'ensemble des communautés EBICS européennes (Allemagne-Suisse,...) en novembre 2021.

En 2021 le WG a intégré de nouveaux Change Requests issus de la communauté Autrichienne.

Les prochaines étapes

Les travaux techniques se poursuivent afin de préparer dans les meilleures conditions, de potentiels autres usages du protocole, comme exposé dans le point ci-après sur les travaux des experts du Working Group EBICS.

Working Group **ebics**

Pour rappel, les missions du Working Group sont :

- D'une part, de favoriser les synergies quant aux modes d'utilisation du protocole,
- D'autre part, d'analyser les demandes d'évolution déposées par l'une ou l'autre des communautés bancaires adhérentes à EBICS SC.

En 2021, le Working Group EBICS constitué d'experts Français, Allemands, Suisses et Autrichiens s'est réuni de manière régulière en distanciel, autour des sujets suivants :

- Analyse et prise en compte de change requests, notamment ceux proposés par la communauté Autrichienne
- Evolution des exigences sécuritaires au regards des réglementations nationales et européennes
- Impacts de la DSP2



Évènement du CFONB

Évènement autour des animateurs le 09 décembre 2021



Cet évènement dédié aux animateurs/animateuses des groupes de travail du CFONB, a été l'occasion de :

- Faire le point sur les projets futurs du CFONB et présenter la nouvelle Présidente du CFONB à compter du 02/02/2022 : Marie-Anne Livi
- Présenter le nouveau site internet.
- Rappeler et commenter "les 10 règles d'or de l'animateur"

LE PROGRAMME

Partie I - La table ronde

Narinda You, Présidente, CFONB
Marie-Anne Livi, nouvelle Présidente, CFONB
Patrick Bielsa, Secrétaire Général, CFONB

Partie II - Le nouveau site web du CFONB

Patrick Bielsa, Secrétaire Général CFONB
Fady Djilla, Alternante, CFONB
Usha Matisson, Fournisseur informatique MAKOA

Partie III - Le rôle de l'Animateur

Anne Zanghellini, Chargée de mission, CFONB
Carole Ghilardi, Animatrice, CAISSE DES DEPOTS,
Philippe Evenot, Animateur, LA BANQUE POSTALE,
Eric Véronneau, Animateur, NATIXIS



Les 10 règles d'or de l'Animateur

L'animateur veille à ce que les travaux du GT s'inscrivent dans le périmètre de la lettre de mission approuvée par les instances du CFONB

- La lettre de mission est validée par le Bureau du Conseil et ratifiée par le Conseil d'Administration, ainsi que toute modification la concernant

La représentativité des établissements dans un GT doit être optimale

- La représentativité des établissements doit être la plus importante possible pour forger un consensus crédible
- Il faut bien spécifier ceux qui ne sont pas présents ou représentés

Tous les participants doivent être en mesure de préparer la réunion

- Il faut l'importance de mettre à disposition à l'avance, l'ordre du jour, le compte rendu de la réunion précédente ainsi que la feuille de présence

Chacun respecte les règles de fonctionnement du CFONB

- Les travaux ne peuvent avoir pour objet ou effet :
 - d'être perçus comme une entente contraire à la libre-concurrence
 - d'imposer une solution commerciale

L'animateur est neutre et recherche autant que possible le consensus

L'animateur choisit les modalités d'organisation de la réunion (présentiel, à distance ou hybride) en s'assurant que les participants aient bien accès à la documentation nécessaire

- Il met à disposition les informations d'accès et la documentation support dans un délai raisonnable avant la réunion, et s'assure du mode de connexion à distance teams et téléphonique
- Pendant la réunion, il veille à préciser au moment opportun, le document et l'endroit du document sur lequel le groupe travaille

Chacun doit pouvoir s'exprimer au cours de la réunion

C'est particulièrement important en mode à distance

La durée et l'horaire prévus pour les réunions doivent être respectés

- Chacun a des obligations avant et après
- Les dépassements de durée avec le tiers de l'effectif ne sont pas productifs

L'animateur doit être courtis mais ferme

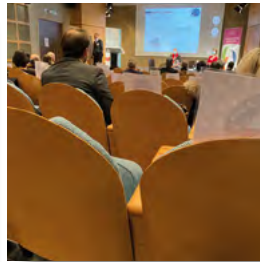
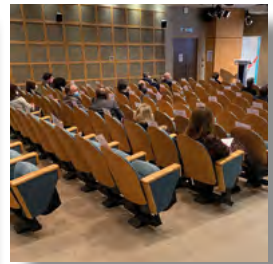
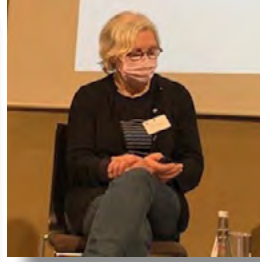
- Il faut savoir interrompre un participant qui monopolise la parole
- Il faut savoir clôturer un débat pour passer au point suivant

Un animateur n'est pas animateur à vie. Il doit savoir passer la main si besoin.

Merci Narinda !

Cet évènement a aussi été l'occasion de remercier chaleureusement notre Présidente Narinda You et souhaiter la bienvenue à Marie-Anne Livi





Autres contributions



Depuis 2010, le CFONB a constitué un groupe de travail externe avec l'AFEPAME. Initialement pour traiter la question précise de "l'Exécution des ordres de paiement des clients des Établissements de Paiement (EP) dans les systèmes de paiement notifiés" dans le contexte de la constitution des premiers dossiers de demande d'agrément d'EP, les échanges portent désormais sur l'ensemble des thématiques pouvant concerner les établissements de paiement et les établissements de monnaie électronique.

Le groupe de travail se réunit une ou deux fois par an. Les ordres du jour sont établis sur la base de l'actualité du CFONB, des travaux de Place, ainsi que des demandes spécifiques formulées par l'AFEPAME. Potentiellement, les thèmes à aborder peuvent concerner des sujets traités par l'ensemble des Pôles du CFONB, d'où la richesse et la variété des réunions.

Ces dernières sont également l'occasion d'évoquer l'actualité des établissements de paiements et de monnaies électroniques.

L'AFEPAME participant désormais au Comité National des Paiements Scripturaux (CNPS) et à l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement (OSMP), les sujets portent davantage sur les règles professionnelles et les travaux techniques collectifs, même si des points de vue sont souvent partagés sur les travaux de ces deux structures.

Par exemple en 2019, le CFONB a validé l'extension de la diffusion d'un avis de radiation d'un ICS aux membres de l'AFEPAME. En cas de manquement aux règles de fonctionnement du prélèvement SEPA par un créancier client d'un Prestataire de Service de Paiement (PSP), la Cellule de Surveillance Prélèvement (CSP) peut être saisie pour résoudre avec le PSP concerné la difficulté résultant de l'utilisation anormale de ce prélèvement. La CSP, instance du CFONB, peut être amenée à publier une communication CFONB pour informer les adhérents de la radiation d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS). Or, les partenaires externes ne sont pas éligibles à ces communications. Conjointement, il a été décidé que l'extension des informations aux membres de l'AFEPAME répondait à un besoin communautaire.

En 2021, de nombreuses autres thématiques ont été au cœur des échanges, notamment les sujets réglementaires, les travaux d'évolution des statistiques de paiement et les statistiques fraude, la transformation numérique autour du déploiement des API et la finalisation de la note sur "l'Exécution des ordres de paiement des clients des établissements de paiement et de monnaie électronique (EP/EME) dans les systèmes de paiement notifiés".



La collaboration entre l'AMAF et le CFONB a été initiée en 2012. L'AMAF est un "membre Partenaire" du CFONB.

Le groupe de travail sur les moyens de paiement de l'AMAF propose au CFONB de participer à ses travaux lors de réunions biannuelles organisées à Monaco.

L'organisation conjointe en novembre 2020 des "Rencontres du CFONB à Monaco" a été reportée in extremis compte tenu du contexte sanitaire.

L'enjeu de cette réunion est de faire un tour d'horizon des sujets d'actualité, le CFONB apportant les éléments de réponses aux questions posées et proposant des présentations ciblées. L'ensemble des travaux du CFONB y est également présenté.

En 2021, la restitution des travaux du Comité National des Paiements Scripturaux, à laquelle les représentants Monégasques ne participent pas permet aux adhérents de l'AMAF de disposer des informations suffisamment en amont pour identifier les cas susceptibles d'avoir un impact sur Monaco et d'être ainsi en mesure de pouvoir réagir dans un délai approprié. Le rôle du CFONB est d'identifier et de restituer ces sujets potentiels. Le traditionnel rendez-vous des "Rencontres du CFONB à Monaco", décalé en début 2022 à cause des circonstances sanitaires, remplit également cette fonction. Par exemple, cette prochaine édition abordera trois thèmes majeurs : la fraude, la mise en place d'ISO 20022 et l'économie numérique (certification et signature électronique).



L'Office des Postes et Télécommunications (OPT) de Nouvelle-Calédonie est "membre partenaire" du CFONB depuis le 1^{er} juillet 2015.

Un établissement "OPT" opère dans le cadre d'un statut spécifique. Il n'a pas de lien capitalistique ni avec la Poste et ni avec la Banque Postale. L'organisation et les règles de fonctionnement d'un "OPT" sont fixées par arrêté. Ce dernier assure l'exploitation des domaines du courrier, des services financiers, des télécommunications et des technologies de l'information. Ses orientations stratégiques, économiques, financières, commerciales et sociales sont définies par un Conseil d'administration sur proposition du Directeur Général.

Etre adhérent au CFONB permet aux collaborateurs de cette entité de disposer de la documentation, préconisation, recommandations de la profession au travers des publications et des communications du CFONB publiées sur son site extranet dédié aux adhérents.

Autres contributions



L'Institut d'Émission d'outre-mer (IÉOM) est la banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique. Le Franc Pacifique, et non pas l'Euro, a cours légal dans ces territoires. L'institut dispose de trois agences implantées en Nouvelle-Calédonie, à Wallis-et-Futuna et en Polynésie Française et d'un siège à Paris (qui est commun avec celui de l'IÉDOM). L'IÉOM a notamment pour mission d'assurer la sécurité des moyens de paiement utilisés dans ce vaste territoire, en liaison avec la Banque de France.

La collaboration avec le CFONB durant la période 2012-2013 s'est concrétisée par la création d'un groupe de travail "IÉOM", l'IÉOM devenant participant externe du CFONB. Ce groupe de travail spécifique aborde les questions relatives aux territoires du Pacifique, et en particulier sur les impacts des évolutions des moyens de paiement métropolitains dans cette zone qui ne fait pas partie de l'Union européenne. Il assure notamment la maintenance de la solution "SEPA COM PACIFIQUE" qui permet d'envoyer et de recevoir des virements et des prélèvements au format SEPA à destination ou en provenance de la Nouvelle-Calédonie, de Wallis-et-Futuna et de la Polynésie française. Les échanges des experts portent également sur l'ensemble des autres sujets techniques relatifs aux moyens de paiement en fonction de l'actualité de ceux-ci.

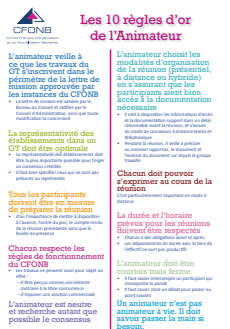
En 2021, le GT a permis des échanges fructueux autour de l'actualité des paiements SEPA, des nouvelles règles en cours d'élaboration concernant les fusions d'établissements bancaires, la prochaine mise en place d'ISO 20022, les travaux en cours sur l'identité numérique et la dématérialisation des actes des huissiers.



Autour de la communication

Les 10 règles d'or de l'animateur

Lors de la rencontre du 09 décembre 2021, le CFONB a rédigé les "10 règles d'or de l'animateur" disponibles sur l'extranet du CFONB.



Le Rapport d'activité du CFONB - Bureau de Normalisation 2020 - 2021

Le "Rapport d'activité du CFONB - Bureau de Normalisation 2020 - 2021" sera disponible en mars 2022 sur l'extranet du CFONB.



Le livret sur "L'organisation du CFONB autour de ses comités de Pôle et groupes de travail"

Le livret a été mis à jour en 2021, il est réservé à nos adhérents. Une nouvelle version sera disponible en 2022.



Plaquette d'information du CFONB

La plaquette d'information présente l'organisation du CFONB à travers ses différentes missions. Une nouvelle version est prévue en 2022.





Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette – 75440 PARIS CEDEX 09

☎ 01 48 00 51 82 • ✉ cfonb@cfonb.fr • www.cfonb.org



Directrice de Publication : Narinda You • Graphisme : Patrick Bielsa - Sylvie Auré
Document imprimé en mars 2022 • Couverture : Café Noir • Impression : La Dinamo
Photos : Patrick Bielsa – Pierre Epailard – Sylvie Auré
ISSN n° 2550-8911



Comité Français d'Organisation
et de Normalisation Bancaires

18, rue La Fayette - 75009 PARIS

Tél. 01 48 00 51 82

E-mail : cfonb@cfonb.fr

www.cfonb.org